

Rapport
d'activité
2021



Réserve Naturelle

ETANG NOIR

Sommaire

Personnel, Répartition du temps de travail	2
---	----------

Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides	5
---	----------

1. Suivis à long terme	5
2. Objectifs opérationnels 2021	7
Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner	7
Mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière en RN	7
Maintenir le contrôle de la colonisation par le myriophylle du Brésil et de la jussie dans la RN / Surveiller la dynamique des autres espèces végétales et animales introduites	8
Asseoir le caractère naturel des boisements d'aulnaie saulaie	8
Préconiser les actions de gestion sur les zones tourbeuses de Pourteout et Pastung	9
Renforcer la quiétude des habitats boisés humides pour les espèces de valeur patrimoniale	10
Actualiser l'inventaire des mammifères terrestres associés aux zones humides	10
Améliorer les connaissances sur les liens habitats / chiroptères présents	10
Améliorer les connaissances sur la population de cistude d'Europe	10
Améliorer les connaissances sur les ruptures de connexion en ceinture de la RN	11
Améliorer les connaissances sur le patrimoine des habitats humides de la RN	13

Conserver la mosaïque d'habitats	15
---	-----------

1. Suivis à long terme	15
2. Objectifs opérationnels 2021	15
Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner	15
Surveiller la dynamique des autres espèces végétales introduites	15

Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité	16
--	-----------

1. Suivis à long terme	16
2. Objectifs opérationnels 2021	18
Connaître les pratiques d'épandages sur les zones agricoles du bassin versant	18
Favoriser les zones tampons entre les cultures et les cours d'eau	18
Améliorer la connaissance sur les rejets non associés au réseau d'assainissement collectif	18
Améliorer la connaissance globale sur les paramètres pouvant impacter les cours d'eau	19
Améliorer les pratiques de gestion intégrant des débordements des cours d'eau dans les zones non bâties	19
Maintenir la prise en compte de la proximité de la RN dans la gestion des espèces végétales invasives en termes d'incidence	20
Redynamiser les démarches favorisant la gestion concertée du seuil de Nassaout	20

Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi	21
---	-----------

1. Suivis à long terme	21
2. Objectifs opérationnels 2021	22
Contribuer à l'élaboration et l'animation de documents d'orientations de gestion	22
Contribuer à la prise en compte de la valeur patrimoniale des zones humides	22
Contribuer à la prise en compte de la RN et des continuités écologiques	23
Contribuer à la prise en compte du milieu naturel dans l'aménagement du territoire	23
Contribuer à l'appropriation de la RN par les locaux	24
Maintenir l'investissement de la RN dans les réseaux et programmes de différentes portées territoriales	25
Contribuer à la formation et à la connaissance sur le patrimoine naturel et la gestion des milieux	25
Mutualiser les compétences au sein du SMGMN	25

Assurer un fonctionnement optimal de la réserve.....26

1. Suivis à long terme.....26

2. Objectifs opérationnels 2021.....27

Améliorer les choix d'indicateurs et leur utilisation dans l'évaluation.....27

Améliorer la mission de surveillance menée par le personnel de la RN et les textes réglementaires.....27

Optimiser la mise en œuvre des partenariats.....28

Diversifier les actions menées sources d'autofinancement en cohérence avec les enjeux.....28

Doter la réserve en moyens humains et adapter l'organisation.....29

Améliorer la formation du personnel.....29

Adapter les dépenses liées au fonctionnement de la réserve.....29

Réaliser les tâches administratives, bilans et évaluations en lien avec la gestion du site.....29

Améliorer l'organisation et l'accessibilité aux données naturalistes sur la RN.....29

Améliorer l'information auprès du public dans une démarche éco-responsable.....30

Maintenir un programme d'animation en cohérence avec les enjeux de la RN.....30

Entretenir la maison d'accueil et les bureaux dans une démarche écoresponsable.....30

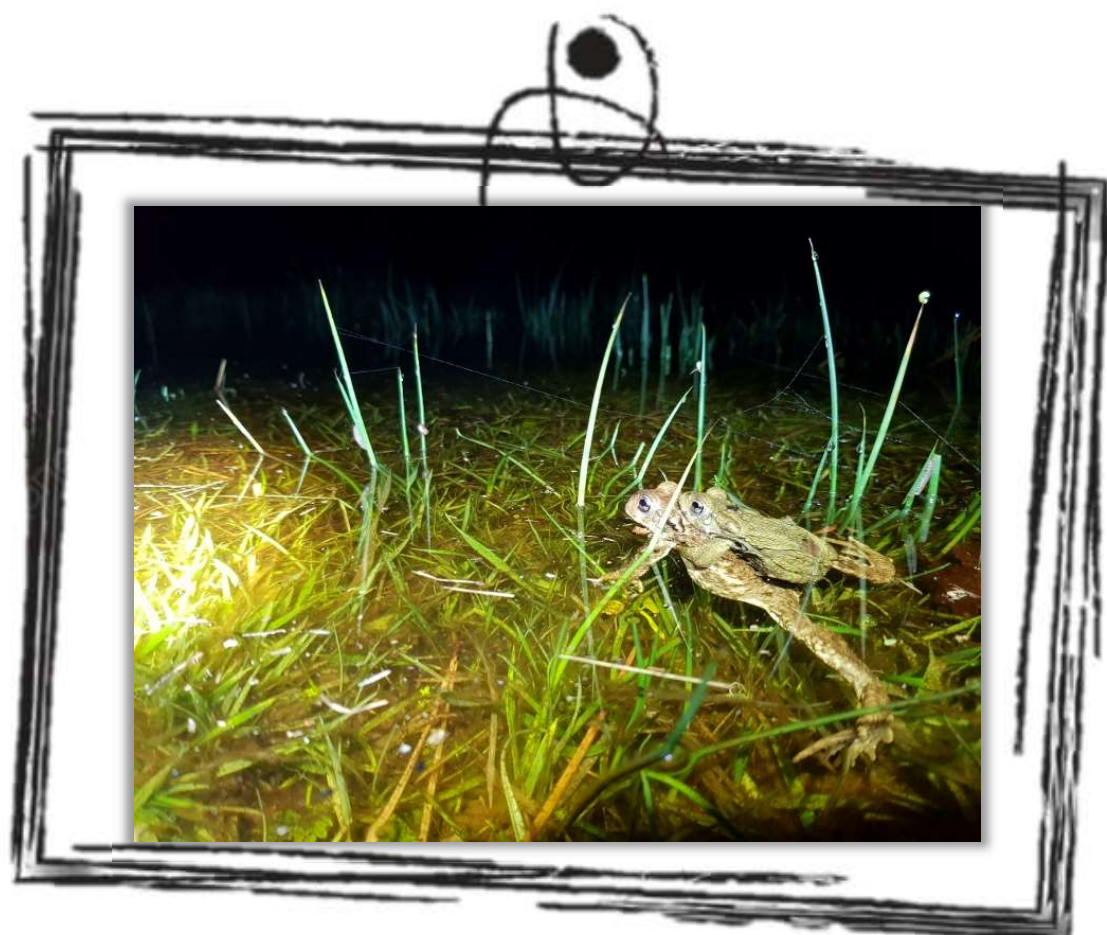
Réaliser l'aménagement intérieur et des abords de la maison d'accueil rénovée.....31

Entretenir la passerelle de découverte dans une démarche éco-responsable.....31

Mettre en place des supports le long de la passerelle dans la démarche d'interprétation du site.....31

Entretenir le matériel nécessaire à la gestion du site.....31

Acquérir des documents et données.....31





Personnel, Répartition du temps de travail

<i>Identité</i>	<i>Poste / niveau</i>	<i>Missions</i>	<i>Temps</i>
PERSONNELS COMMUNS AUX SITES GERES PAR LE SYNDICAT MIXTE – 0,6 ETP			
Martine HONTABAT	Directrice du Syndicat Mixte	Direction du Syndicat Mixte	0,2 ETP
Cécile GALAN	Responsable administrative et financière	Gestion budgétaire, gestion du personnel	0,2 ETP
Angelina GUILHEMSAN	Assistante administrative et financière	Gestion budgétaire	0,17 ETP
PERSONNELS AFFECTES A LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG NOIR – 3,80 ETP			
Stéphanie DARBLADE	Conservatrice	Réalisation d'études, de suivis, gestion écologique, surveillance, animation, gestion du personnel, comptabilité	0,8 ETP
Mathieu MOULIS	Garde naturaliste	Animation sur le site, accueil du public, gestion écologique, surveillance, suivi/inventaire	1,00 ETP
Paul LESIAK	Garde naturaliste	Animation sur le site, accueil du public, gestion écologique, surveillance, suivi/inventaire	1,00 ETP
Tristan BERRY	Chargé d'études	Etudes sur le bassin versant, suivi/inventaire, accueil du public	1,00 ETP
STAGIAIRES ACCUEILLIS A LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG NOIR – 3,80 ETP			
Rachel d'INCAU	Stagiaire BAC STAV	Découverte du milieu professionnel	1 sem.

Les opérations réalisées en 2021 ont suivi la programmation du plan de gestion année N+3. Ce plan a été validé par le comité consultatif de la réserve et a reçu un avis favorable du CSRPN en 2018. Il a été validé par le Préfet des Landes par arrêté préfectoral n° 2019/407 du 27 juin 2019.

IMPACT crise sanitaire COVID -19

La mise en œuvre des opérations prévues au plan de gestion a été fortement influencée à nouveau par la crise sanitaire Covid-19. La majorité des missions ont été maintenues et encadrées par un plan d'activité respectant les recommandations sanitaires et gouvernementales, mais également la sécurité des agents dans la réalisation de leurs missions prioritaires (alternance de télétravail et présentiel). Ce plan a été construit en commun par les 3 sites gérés par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels : RNN Etang Noir, RNN Marais d'Orx et RNCFS d'Arjuzanx. Au cours de l'année, le plan a ensuite été adapté aux différentes situations issues de l'évolution de l'épidémie et des textes réglementaires.

Distribution des activités en 2021 sur la RNN Etang Noir

Pour rappel les activités sont distribuées en 6 catégories :

Animation/Communication : temps dédié aux animations pédagogiques et à leur préparation, aux visites guidées, à la réalisation des outils pédagogiques, à l'accueil dans la maison de la réserve, à la communication, à la participation à la commission Education à la Nature de Réserves Naturelles de France, à la formation

Technique : temps dédié aux travaux de gestion écologique, à l'entretien des aménagements (dont la passerelle de découverte), à la surveillance et police de la nature

Scientifique : temps dédié aux suivis/études/inventaires naturalistes, à la participation

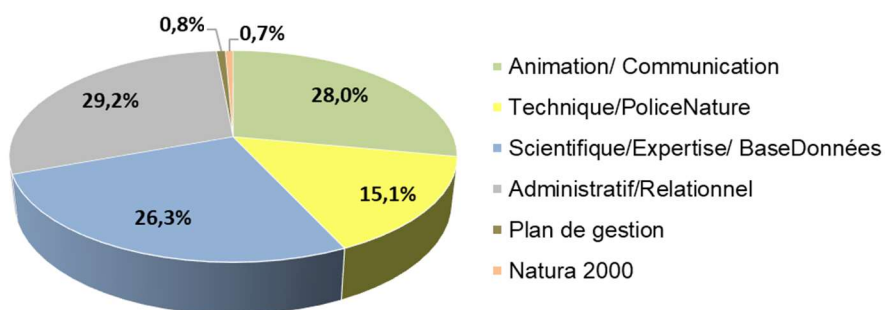
à des colloques, à l'expertise, à la saisie et transmission des données, à des programmes régionaux et/ou nationaux

Administratif : temps dédiés aux bilans d'activités annuels, à la réalisation et au suivi des dossiers budgétaires, à la comptabilité, au suivi de la régie, à la gestion du personnel, au secrétariat courant

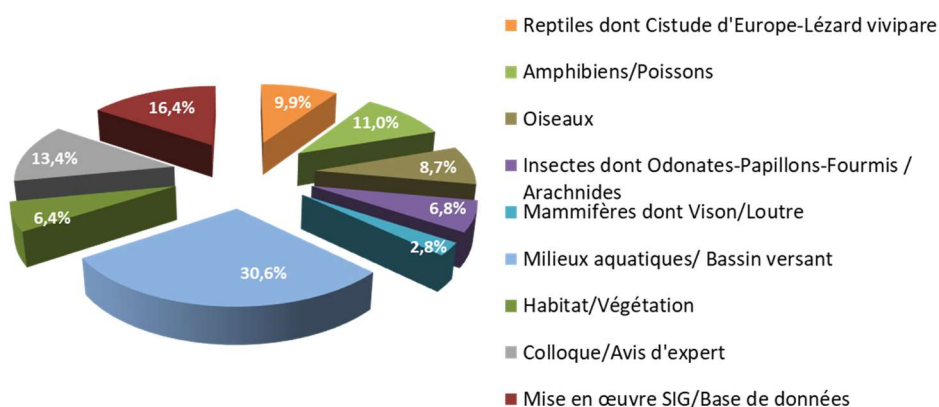
Plan de gestion : temps dédié à la rédaction, validation du plan de gestion et son évaluation annuelle

Natura 2000 : temps dédié la participation à l'animation des différents DOCOB des Zones Humides du Marensin

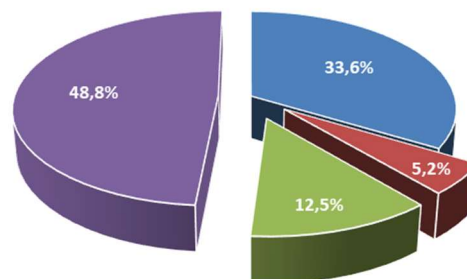
Répartition des activités sur les 3,8 ETP affectés uniquement à la réserve



Répartition des activités relatives au suivi écologique

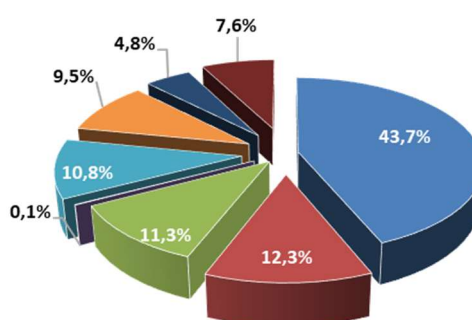


Répartition des activités relatives à la gestion, l'entretien des aménagements et la police de la nature

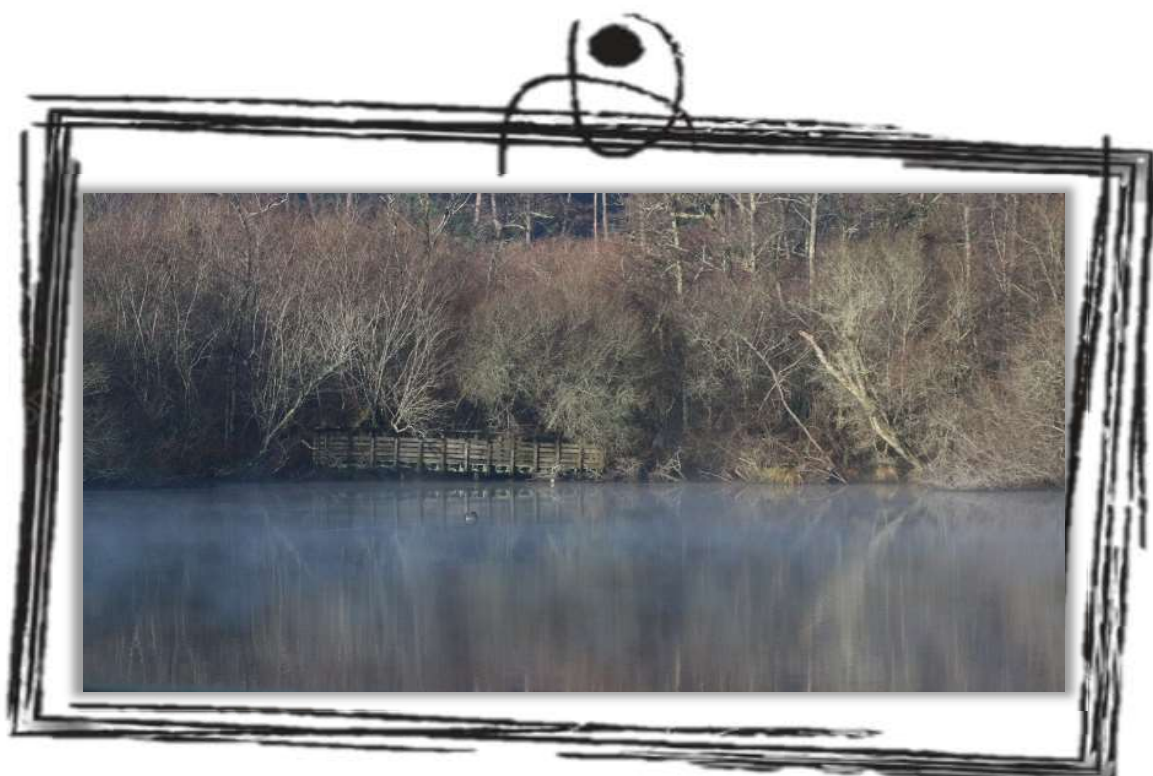


- Aménagement (entretien passerelle/abords)
- Gestion écologique
- Matériel/Maison/Aménagement atelier
- Police/Réglementation

Répartition des activités relatives à l'accueil, l'animation et la communication



- Accueil
- Animation Projet EducEnvnt
- Animation/Visite guidée
- Animation Manifestation
- Réalisation d'outils/Interprétation
- Forum/Communication/Réunion
- Commission/Réseaux
- Formation



Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides

1. Suivis à long terme

Eq. 12,03
jours agent

Op CS2 L'espèce *Pallavicinia lyellii* est une hépatique patrimoniale considérée comme une **espèce phare et emblématique de la réserve**. Un protocole de suivi a été mis en œuvre afin de suivre et caractériser les 12 stations connues sur (et à proximité) de la réserve. Ce protocole a fait l'objet d'une relecture par Vincent Hugonnot qui avait à l'origine (2010) cité cette espèce comme **indicateur de l'état de conservation des saulaies et aulnaies** du site. Au total 11 « stations » sur les 12 connues ont été retrouvées (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Lors des prospections d'autres stations ont été décrites portant le nombre de (micro)stations (voir protocole) connues à 53 (une ancienne « station » peut être liées à plusieurs (micro)stations). On notera également la présence de sporophytes (organe producteur de spores relativement rare en France) sur une grande partie des stations. De manière descriptive, il apparaît que les stations de l'ouest sont moins nombreuses et possèdent une surface moins importante qu'à l'est ; où plusieurs zones présentent près d'une dizaine de stations sur quelques dizaines de mètres carrés. Le suivi de ces stations permettra à long terme d'apporter des éléments pour l'évaluation de l'état de conservation des boisements



marécageux.

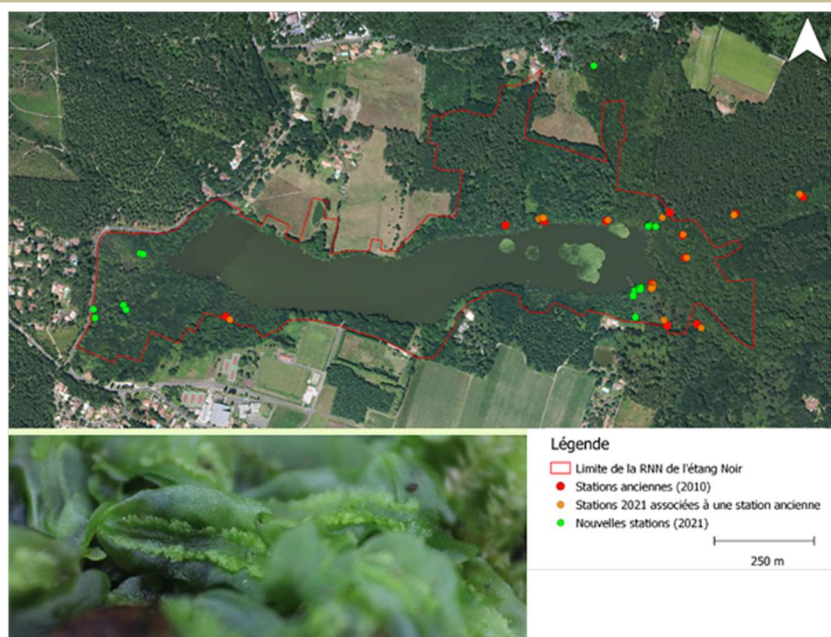
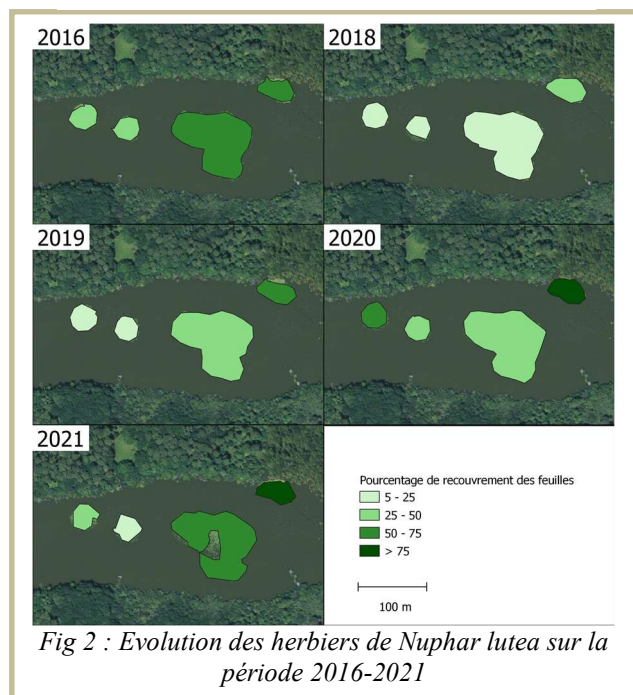


Fig1 : Localisation des stations de *Pallavicinia lyellii* en 2021



Op CS5 Le suivi de la présence du **cortège Lézard vivipare/Vipère aspic/Orvet fragile** sur les habitats tourbeux présents sur la réserve a été mené. Des données concernant le Lézard vivipare et l'Orvet fragile (avec des preuves de reproduction des 2 espèces) ont été inventoriées en 2021. Aucune observation de Vipère aspic n'a été notée sur la tourbière de Pourteout. Les inondations répétées en 2020 de ce secteur ont surement délocalisé les individus sur des secteurs périphériques, rendant les observations plus complexes, notamment sur les secteurs de roncier. Un **protocole de suivi Lézard vivipare** a été mis en œuvre cette année en partenariat avec Cistude Nature et le programme Sentinelles du Climat. Deux protocoles sont en test et seront prolongés en 2022.



Op CS7 Le suivi des **herbiers aquatiques de l'étang Noir** consiste à faire un relevé annuel à la fin du mois de juin/début juillet en notant différents paramètres : espèces présentes, superficie, état de fructification, densité... Les herbiers de Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*) ont été détourés à l'aide d'un GPS. L'évolution des herbiers sur les dernières années (excepté 2017) est présentée ci-contre (Fig.1). Les surfaces restent relativement stables avec des légères variations annuelles. On observe par exemple cette année une trouée un peu plus importante sur l'herbier 3 (zone peu dense habituellement), le recouvrement global de l'herbier reste cependant globalement élevé (~65%).

Op CS9 Un suivi spécifique sur les **végétations aquatiques du ruisseau de Pourtéout** a été réalisé en 2022. Les prospections ont été limitées par l'évolution importante de la végétation et notamment des ronciers issus de la gestion du bord de route. Les principaux herbiers se développent dans les dernières zones encore ouvertes et sont constitués d'*Hypericum elodes*, *Ludwigia palustris*, *Potamogeton polygonifolius*, *Iris pseudacorus*, *Myosotis scorpioides* et *Lemna sp.* Ce ruisseau se caractérise toujours par des résurgences de source tout au long de son parcours de bord de route. Une gestion des ronciers des zones ouvertes (sans ripisylve) est en réflexion et pourrait se faire en concertation avec les services techniques départementaux (opération EI1). Cette démarche serait également reliée avec une communication sur les espèces exotiques envahissantes (lien avec Montbretia CS15-IP3).



Op CS10/CS11 De la mi-avril à mi-juillet 2021, quelques sorties crépusculaires et en journée ont été menées pour réaliser le suivi de la nidification du **Blongios nain** sur l'étang Noir mais aussi les étangs du bassin versant (étang Blanc/Hardy). En 2021, aucun contact avec l'espèce n'a été noté sur tout le réseau.

Concernant plus globalement la nidification des ardéidés, la petite colonie à **Héron cendré** est toujours présente sur la réserve (au moins 5 nids occupés visibles). La reproduction du **Héron pourpré** reste possible sur le site au vu de la nature des observations faites. Cette remarque est effective depuis plusieurs années sur le site



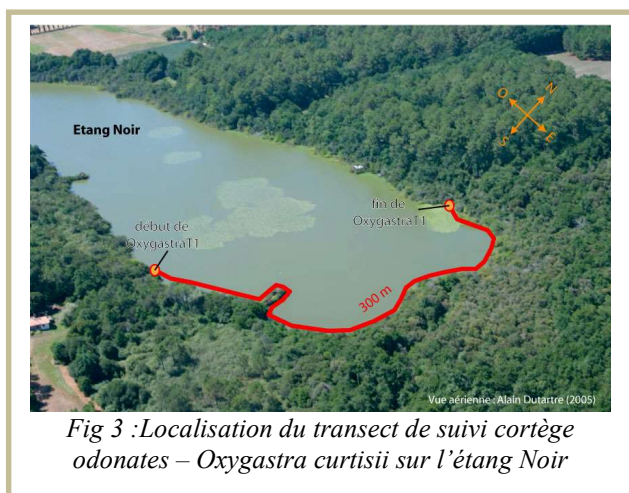


Fig 3 : Localisation du transect de suivi cortège odonates – *Oxygastra curtisii* sur l'étang Noir

Op CS14 Le suivi à long terme de la **Cordulie à corps fin et du cortège odonatologique** de l'étang Noir est depuis quelques années perturbé par les conditions météo printanières...peu favorables à l'observation d'imagos (pluviométrie et vent fort régulier) et décalant régulièrement les jours d'inventaire. Les relevés ont été effectués sur le transect de suivi entre le 28 mai et le 9 juillet. Sur cette période, deux exuvies de l'espèce ont été trouvées confirmant la reproduction sur l'étang Noir. Des imagos mâles en vol, territoriaux, ont été observés à partir du 11 juin jusqu'au 9 juillet inclus. En 2019 et 2020, globalement les effectifs d'imagos de toutes les espèces restaient assez bas certainement en lien avec des conditions défavorables cumulées sur plusieurs années. En 2021, on observe plutôt un

décalage fin juin à début juillet des plus forts effectifs.

Op CS9 Dans le cadre de la hiérarchisation des opérations à mener ou pouvant être menées dans le contexte de crise sanitaire Covid19 et de dotation budgétaire de fonctionnement, le suivi **coléoptères saproxyliques des boisements marécageux** a été à nouveau reporté

2. Objectifs opérationnels

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner

Eq. 3,21
jours agent

Op CC1/MS1/MS2 En 2021, un travail a été engagé avec le Département des Landes sur la rédaction d'une convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage pour les parcelles dont le CD40 est propriétaire en réserve naturelle mais également en limite de celle-ci. La signature de cette convention est programmée en 2022 et s'effectuera en comité syndical lors du premier semestre. La superficie concernée est de 4,2 ha, essentiellement représentée par des boisements humides ainsi que des petites superficies de mégaphorbiaies et boisement mixte de pin et chêne.

Mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière en RN

Eq. 1,75
jours agent



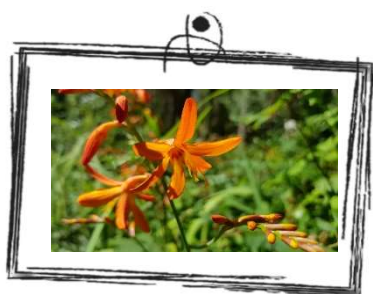
Fig 4 : Localisation de la ZPENS concernée par un projet de vente du propriétaire, dans la réserve et en limite de celle-ci (habitat de prairie)

Op MS3 Dans la continuité des liens établis avec le service des ENS du CD40 en matière d'acquisition de parcelles, des échanges (contacts téléphoniques/mails) et une sortie de terrain ont eu lieu en 2021 au sujet d'une acquisition possible de parcelles à l'intérieur et en limite extérieure de réserve en lien avec une vente de la totalité de la propriété. Ces parcelles correspondent à des **habitats de prairie plus ou moins humides** utilisés notamment par la Cistude d'Europe comme zone de ponte et comme zone de maturation de la Cordulie à corps fin. C'est également une zone riche en insecte et un secteur de milieu ouvert pour le nourrissage d'oiseaux. En accord avec la réserve, le CD40 a initié des démarches d'acquisition notamment en prenant contact avec la propriétaire et le notaire en charge de la vente, afin de les sensibiliser à la démarche « zpens » et aux implications réglementaires associées à ce périmètre. En fin d'année 2021, la vente de

l'ensemble de la propriété (bâti et terrain) n'a pas eu lieu mais les démarches du CD40 sont bien initiées sur le périmètre « zpens » d'une superficie d'environ 2,38 ha.

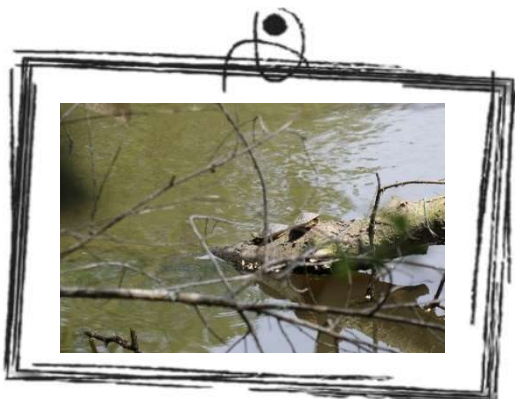
Op IP1 Les travaux d'arrachage manuel des plantes invasives se sont déroulés au mois d'octobre. La totalité du périmètre de l'étang a été prospectée. Un petit herbier de **jussie** (environ 6m²) a été identifié au niveau d'une ancienne « volière » en limite de la réserve et un autre de 1m² en rive Est qui a été arraché manuellement. Des pieds de **Baccharis halimifolia** ont également été enlevés en rive est. Ces pieds sont toujours issus de rejets d'un vieux pied arraché en 2018. Dans le marécage, le développement du **myriophylle du Brésil** sur la zone identifiée en bordure de passerelle de découverte depuis des années, a été très restreint. Sur le ruisseau de Fontaine de sable 0,5m³ de jussie ont été arrachés manuellement. Au total la pression d'arrachage et de surveillance est de 15h00. Les volumes présents et arrachés restent donc toujours très faibles sur la réserve naturelle.

Op IP2 Cette action consiste notamment à accompagner le service technique de Seignosse dans l'arrachage des invasives sur le ruisseau de Fontaine de sable en dehors du périmètre réserve. Depuis 2020, elle se fait en partenariat avec le syndicat mixte de rivière Côte Sud, la commune ayant fait part de son souhait que ces travaux soient dirigés par le Syndicat de Rivière et la Réserve, un agent communal pouvant être mis à disposition pour l'évacuation de la jussie arrachée.



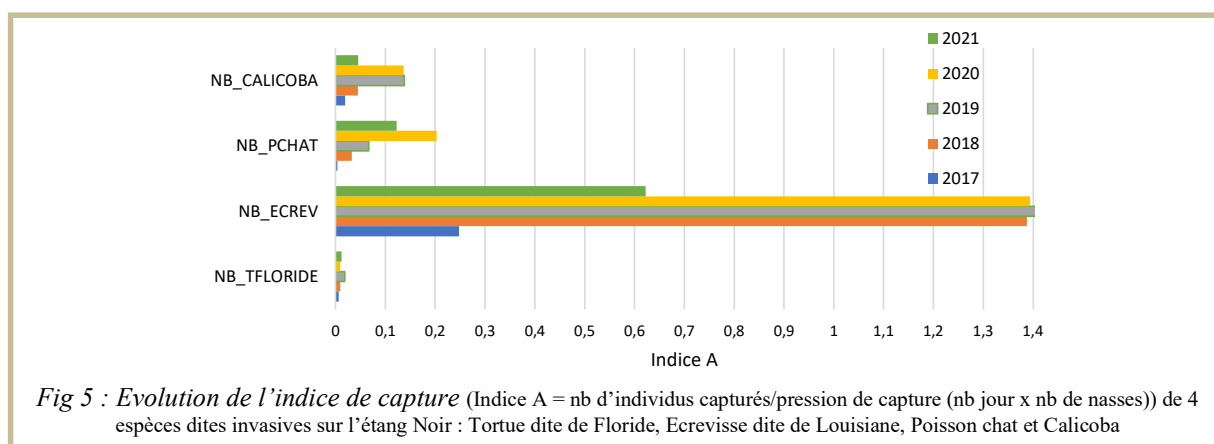
Op CS15/IP3 Initié en 2019, le travail de cartographie du Montbrétia (*Crocsmia x crocosmiiflora*) a été poursuivi en 2020/2021 afin d'identifier et de décrire les zones de colonisation de cette espèce sur le site et à sa marge. Suite au contact établi avec des gestionnaire en 2020 et une analyse bibliographique, des tests de pratique de gestion (sur de petites zones échantillonnées) seront mis en œuvre au premier trimestre 2022.

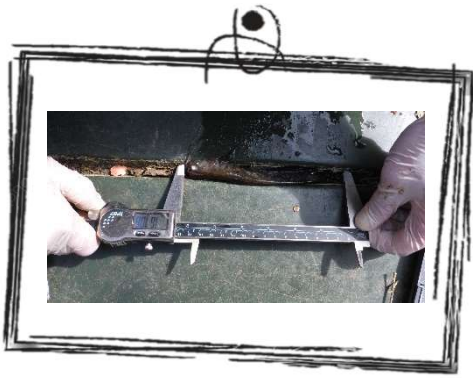
Op EH Informer et susciter des actions auprès du gestionnaire de bord de route (D189 notamment). Non menée suite à la hiérarchisation des priorités et choix de regrouper cette action avec celle sur la problématique de rupture de continuité pour les amphibiens à discuter avec le gestionnaire de la route UTD Soustons.



Op.IP4 La veille établie sur certaines espèces animales dites invasives s'appuie pour partie sur le protocole mis en œuvre pour l'amélioration des connaissances sur la Cistude d'Europe (cf OP CS21). Lors du relevé des nasses permettant le piégeage de la Cistude (autorisation de capture arrêté n°38-2017 ; avenant 2020), toutes les espèces capturées sont notées ainsi que les effectifs. Ces données sont pondérées par la pression de capture annuelle permettant d'avoir le suivi d'un indice de capture annuel (indice A). Les espèces dites invasives sont euthanasiées. La tendance en 2021 est à la baisse concernant les **écrevisses dites de Louisiane** et les

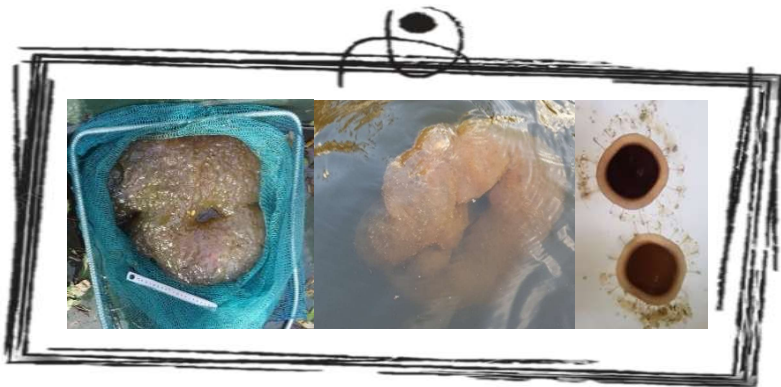
poissons chats par rapport à 2020. Concernant la **Tortue dite de Floride**, 5 individus ont été capturés dans le cadre du suivi Cistude d'Europe.





Depuis 2016, la présence du silure est effective sur l'étang Noir. Les données de présence sont issues du suivi Cistude mené par la réserve (capture dans les nasses), du suivi Anguille du site Index de Soustons, et de prises sur le plan d'eau relayées par les pêcheurs ou bien le président de l'AAPPMA de Seignosse au personnel de la réserve. En 2021, on totalise 6 données issues du suivi cistude quelques données issues de pêcheurs. La taille moyenne des individus capturés par nasse est de 19,1 cm. Ce recueil de données (avec ou sans élimination des individus) initié en 2017, doit aider à mettre en œuvre une action concertée avec l'AAPPMA, la FDP 40 et l'OFB.

A noter également la découverte d'une nouvelle espèce exotique sur la réserve : *Pectinatella magnifica*, un bryzoaire originaire du Nord-Ouest Américain introduit en France dans les années 90. Cette espèce forme des colonies massives de plusieurs milliers à dizaines de milliers d'organismes se rassemblant sous



forme de masses gélatineuses de forme variable. La taille, la forme et la consistance de ces colonies, ajouté à une observation des propagules (statoblastes) permettent une identification de l'espèce (Notteghem, 2009). Cette espèce a été identifiée en 2015 sur des gravières de DAX (Cahuzac, 2017) et en 2017 sur Soustons (Observatoire FAUNA). Cette espèce se retrouverait principalement dans les eaux

stagnantes, plutôt chaudes et surtout chargées en matière organiques (eutrophe) (Notteghem, 2009). Une dizaine de colonies a été trouvée, principalement à « l'exutoire » de l'Artisson.

Un champignon exotique, *Favolaschia calocera* gr., a été trouvé dans la réserve sur la commune de Tosse (boisement humide) et sur la commune de Seignosse (boisement meso-xérophile). Cette « espèce » largement répandue mondialement dans les milieux tropicaux était déjà connu antérieurement en Italie



(1999), Espagne (2006) et Royaume-Uni (2012) (Cazenave, 2017). Découvert pour la première fois en France en 2015 dans le Béarn et la Gironde, ce champignon est maintenant connu de nombreuses localités du Sud-Ouest et même en Bretagne (Cazenave, 2017; PRIOU, 2018). Des études génétiques ont montré récemment que l'espèce était en réalité un complexe d'espèces (Zhang & Dai, 2021). Il pourrait s'agir

ici de *F. brevibasidiata/calocera* cf. Clé de Zhang & Dai (2021) (Yann Sellier (GEREPI), comm. pers.). Son arrivée en France serait liée aux transports de marchandises et notamment de bois exotique (Cazenave, 2017). L'évolution de cette espèce sur le site sera à suivre.

Préconiser les actions de gestion sur les zones tourbeuses de Pourteout et Pastung

Op CS16/IP7/CS17 L'analyse globale des relevés de végétation sur les cupules test de gestion de la tourbière doivent être menée en partenariat avec le CBNSA afin de conclure sur la dynamique de recolonisation. Malgré des contacts initiés avec le CBNSA en 2020 cette action n'a pu être menée en 2021.

Renforcer la quiétude des habitats boisés humides pour les espèces de valeur patrimoniale

Eq. 4,15
jours agent



Op IP7 /CC2/CC3 Des ronciers sont présents en frange des boisements et en bordure de certaines sections des cours d'eau en réserve. **Ces murs végétaux sont gérés de manière à entretenir un accès limité** par débroussaillage (travaux manuels) sur de toutes petites sections pour faciliter un accès temporaire le temps de la mise en œuvre des suivis sur ces milieux. Depuis 3 ans, les interventions ont été minimalistes. Dans le cadre de la réflexion sur **la mise en place de signalétique**, certains de ces secteurs ont été pris en compte, notamment pour signaler la nécessité de quiétude pour la reproduction des espèces. En fin d'année 2021 des pictogrammes ont été créés et imprimés afin d'être installés sur ces secteurs en tout début 2022.

Depuis 2019 et une réunion avec le président de l'ACCA de Seignosse des orientations pour encadrer la réalisation des battues en période de reproduction de certaines espèces protégées et à statut de vulnérabilité défavorable ont été prises. En pratique, depuis 2020, ces orientations n'ont pas toujours été appliquées. Une réunion programmée dans le calendrier de la réserve pour être proposée à l'ACCA n'a pas eu lieu au vu du contexte sanitaire. Lors du comité consultatif en fin d'année 2021, des échanges ont à nouveau eu lieu sur l'organisation des battues dans la réserve. Le sous-préfet présent au comité a encouragé l'ACCA et la réserve à continuer ces échanges constructifs pour aboutir à l'application des orientations. Notons que les fiches de prélèvement de 2019/2020/2021 des battues organisées sur la réserve ou à proximité n'ont pas été retournées à la réserve.

Eq. 0,23
jours agent

Actualiser l'inventaire des mammifères terrestres associés aux zones humides/ Améliorer les connaissances sur les liens habitats présents/chiroptères

Op CS19 Le **Campagnol amphibie** est une espèce protégée liée aux rives des cours d'eau présents sur la réserve et aux berges de l'Etang Noir. Depuis 8 ans une veille est menée sur la reproduction de ce petit mammifère. En 2021, peu d'observations courantes ont été faites en bordure de la passerelle de découverte en lien avec des niveaux d'eau très haut en période printanière et début d'été. Seuls des adultes ont été observés.

Op CS20 Faire réaliser une étude sur l'utilisation des habitats humides par les chiroptères. Non menée suite à la hiérarchisation des priorités en fonction du budget de fonctionnement du site.

Concernant une approche plus globale de la présence des espèces au sein de la réserve, des pièges photographiques sont installés sur site. Ceci permet d'actualiser les données de présence. La synthèse est intégrée à l'Op CS24 page 8 en équivalent jours agent

Eq. 14,16
jours agent

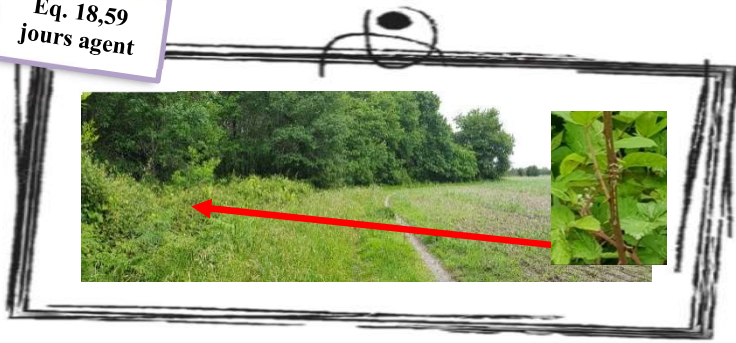


Améliorer les connaissances sur la population de cistude d'Europe

Op CS21 Ce programme de suivi initialement établi sur 3 ans a été prolongé jusqu'en 2021, cette dernière année étant dédiée uniquement à déséquiper les dernières femelles n'ayant pu être recapturée en 2020. Un avenant à la dérogation de capture d'espèces protégées avec relâche a été établi par la DREAL. Sur les 31 GPS déployés, 4 n'ont pas pu être récupérés.

Un rapport d'étude est en cours de rédaction mais ne sera finalisé qu'en début 2022.

Eq. 18,59
jours agent



Op CS22 Cette opération consistait à repérer les zones de maturation et de chasse d'*Oxygastra curtisii* dans et autour de la RN afin de pouvoir analyser « les continuités d'habitats » pour cet odonate. Le recrutement d'un stagiaire n'a pas pu être mis en œuvre du fait de la crise sanitaire pour travailler sur cette thématique. Plusieurs prospections le long de haies et

lisières de boisements ont été réalisées par le personnel de la réserve, à proximité du site. Au total, 7 individus d'*Oxygastra curtisii* ont pu être observés en maturation en limite extérieure de la réserve. D'autres prospections devront être menées en 2022 pour répertorier notamment tous les habitats favorables à proximité du site



Op CS23 Cette opération qui cible les amphibiens et les ruptures de connexion entre habitats de vie et de reproduction était initialement programmée en 2019/2020 dans le plan de gestion. Elle a été finalement initiée en 2021. Un protocole de suivi a été mis en place sur les routes qui entourent la réserve. Au total, 11 nuits de prospections (d'environ 2 heures) ont été réalisées (entre le 21/01/2021 et le 02/06/2021). Cette action est encadrée par l'arrêté n°16-2021 DBEC portant dérogation à la capture avec relâche d'espèce protégée sur la période 2021-2024.

Au total, 54 individus (27 morts et 27 vivants) ont été dénombrés sur la D189 et la D432 durant les prospections. À cela s'ajoute 50 données d'individus (4 morts et 46 vivants) récoltées hors protocole.

L'espèce la plus représentée est de loin le crapaud épineux (*Bufo spinosus*) avec environ deux tiers des observations suivi par les rainettes (*Hyla meridionalis* & *H. molleri*) et de manière plus anecdotique les tritons marbré (*T. marmoratus*) et palmé (*L. helveticus*), les grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*) et les grenouilles brunes (*R. temporaria* & *R. dalmatina*). Ces observations laissent observer deux zones principales de passage à l'ouest et au sud de la réserve.



Un partenariat avec l'UTD 40 a permis la pose d'un compteur de véhicule

sur les deux tronçons de route indiquant un passage important de véhicule en journée (1259 véhicules par jour en moyenne pour la D189 et 350 pour la D432). Le trafic « nocturne » (après 19h) est lui faible (respectivement 41 et 9 véhicules par « nuit » pour la D189 et la D432). Cependant, la mise en place d'un couvre-feu à 18h liée aux conditions sanitaires apporte un biais potentiel dans l'évaluation de la circulation nocturne sur ce tronçon. Ce dispositif sera donc reconduit en 2022.

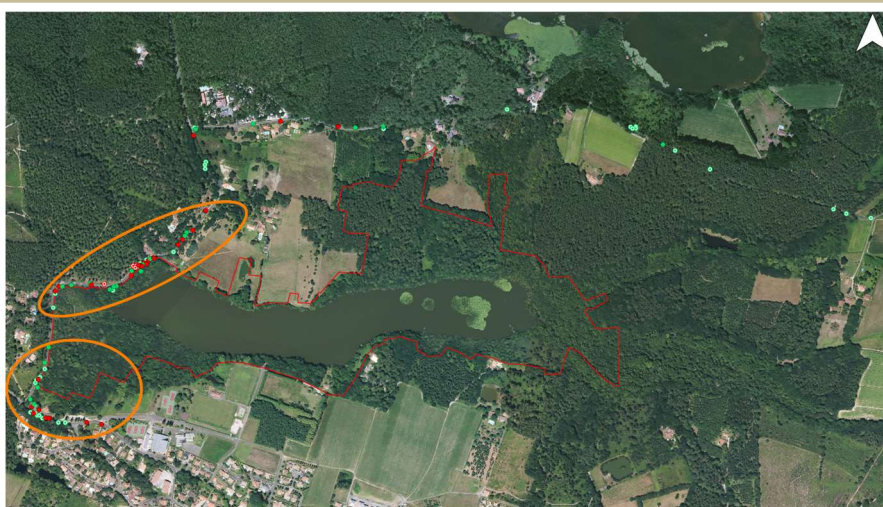


Fig 6 : Répartition des observations d'amphibiens le long de la D189 et D432



Dans le cadre de la continuité écologique, afin de compléter les données sur des zones humides de bas-fonds intra-dunaires proches de la réserve, des relevés à l'aide d'amphicaptis ont été réalisés sur 3 zones en parcelles communales en août 2021 en partenariat avec la commune et l'ONF. Ces relevés mettent en évidence la présence de différents amphibiens notamment les rainettes (*Hyla sp.*), grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*), triton palmé (*L. helveticus*) et marbré (*T. marmoratus*). Ces relevés suggèrent également l'absence ou la faible abondance d'écrevisses ou de poissons dans ces milieux, les rendant potentiellement très favorables pour les amphibiens.

Op IP8 Dans le cadre du travail sur **les continuités écologiques et de la sécurisation des parcours migratoires**, la réserve est intervenue en tant qu'expert sur deux problématiques. La première intervention est à titre exceptionnel. Une propriétaire privée, prévoyant des travaux de réhabilitation de sa piscine abandonnée depuis plusieurs années et colonisée par des rainettes, a sollicité la réserve en vue de se mettre en règle vis-à-vis des travaux et de la protection des rainettes.



Une action visant à déplacer les individus et les relâcher dans un milieu propice à proximité a été réalisée sur la commune de Soustons le 17 juin 2021 accompagné par 3 agents de l'OFB et un garde pêche de la Fédération de pêche des Landes. **Plusieurs milliers de têtards et de subadultes de rainette** (méridionale) ont pu être transportés et relâchés dans un milieu favorable avant réalisation des travaux. S'agissant d'espèce protégée, cette intervention a été encadrée par la DREAL Nouvelle Aquitaine

Un **partenariat** a été mis en œuvre avec le service technique de la commune de Seignosse qui souhaitait « **nettoyer et reprofiler un fossé** » à proximité de la maison d'accueil de la réserve. Ce « fossé » accueille notamment des Tritons. Des échanges avec la DREAL ont été menés pour **encadrer les travaux et la période d'intervention**, avec un suivi de la présence d'individus et de ponte par la réserve (et la possibilité de déplacer les individus avec autorisation de transport d'espèces protégées délivrée par la DREAL NA).



Op CS24. Une veille sur les espèces à valeur patrimoniale est menée tous les ans par les agents de la réserve. Ne sont ici repris que quelques taxons suivis mais l'ensemble des données de présence/absence ou dénombrement d'espèces sont mises sous SIG. **Les données annuelles de faune dites opportunistes** font l'objet d'une saisie dans une base de données, données qui sont reversées à FAUNA.



Concernant le **Trèfle d'eau** (*Menyanthes trifoliata*), la station située dans l'impasse de la passerelle à Pourtéout a augmenté en termes de superficie occupée et densité (plus de 25m² visible depuis la passerelle avec plus de 100 pieds en feuilles dont certains en fleur). Sur une ancienne station située au bord de la passerelle au niveau de la tourbière de Pourtéout, non revue depuis au moins 10 ans, une dizaine de pieds en feuille ont été dénombrés.



Pour la station connue de **Sibthorpia d'Europe** (*Sibthorpia europaea*) localisée sur le secteur de Pourtéout, sous la passerelle de découverte, on note en 2021 une baisse de densité liée très certainement au niveau d'eau assez haut mais d'autres points de présence ont été trouvés à proximité. L'espèce occupe alors des touradons de carex paniculé dépérissant. Plus globalement, lors de prospections menées sur les herbiers du ruisseau de Pourtéout, d'autres points de présence ont été pointées. Toutes ces petites stations sont assez denses.

Concernant **l'avifaune**, comme chaque année les espèces **nichant sur site, hivernant** ou utilisant la réserve durant leur **halte migratoire** sont notées afin d'établir à minima la régularité de la fréquentation des espèces en fonction de la période sur du plus long terme. Durant l'hiver un comptage régulier des reposoirs à Grand Cormoran est réalisé. La réserve réalise également depuis plusieurs années le comptage oiseaux d'eau Wetland sur la chaîne des étangs du sud Marensin (étangs Noir/Blanc/Hardy/Soustons). Les données sont saisies sous Faune France, réseau gérant les données **Wetland**.



Concernant **les amphibiens**, le suivi mis en place en 2021 (cf Op CS23 page 6) et les observations courantes sur la réserve permettent donc de confirmer la présence sur le site de la Grenouille rousse (*Rana temporaria*). Ceci confirme donc la présence effective de 8 espèces sur le site : Grenouille rousse, Grenouille agile, Grenouille verte (*Pelophylax* sp), Rainette ibérique, Rainette méridionale, Triton palmé, Triton marbré, Crapaud épineux.



Concernant **l'entomofaune**, la réserve s'est engagée pour 3 ans sur la mise en place d'une **étude Syrph-the-net** visant à étudier les cortèges de Syrphes et permettre d'apporter des éléments sur l'évaluation écologique des habitats. Cette méthodologie bénéficie d'un accompagnement par le biais de 3 formations (OFB) réparties sur les 3 années du projet. Celui-ci impliquera des échanges avec la réserve du courant d'Huchet ayant déjà entrepris cette démarche d'inventaire, mais également avec la société Linnéenne de Bordeaux.



Dans une logique que les données issues des prospections sur la réserve participent à la connaissance plus large de la biodiversité, l'équipe de la réserve a réalisé deux relevés à proximité de la maison d'accueil pour participer au programme de **sciences participatives SPIPOLL** : Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs.



Des prélèvements de **fourmis** ont été collectés sur le terrain au cours de l'année et ont été envoyés à l'association ANTAREA pour participer à l'amélioration de la connaissance sur la répartition des fourmis. Cette opération sera reconduite en 2022. En 2021, Neuf espèces ont pu être déterminées par C. Galkowski : *Lasius platythorax*, *Formica fusca*, *Tetramorium immigrans*, *Formica cunicularia*, *Lasius emarginatus*, *Lasius myops*, *Lasius niger*, *Lasius brunneus*, *Temnothorax unifasciatus*. Deux autres espèces ont été identifiées sur site : *Crematogaster scutellaris*, *Dolichoderus quadrimaculatus*.

A ce jour, 14 espèces de Formicidés sont référencées sur la réserve.



Concernant les **mammifères**, l'ensemble des données opportunistes et des prises de vues/vidéos faites par les pièges photos installés sur la réserve permettent de confirmer la présence régulière de : Renard roux, Chevreuil, Sanglier Hérisson d'Europe, Ragondin, Surmulot, Campagnol amphibie, rat des moissons, Loutre, Martre, Blaireau, Ecureuil roux, Sanglier, Genette... Notons une donnée d'un jeune **Putois d'Europe** écrasé en bordure de la réserve sur la D189. Cette donnée est l'unique confirmation de présence de l'espèce depuis plus de 5 ans. Par ailleurs, une vidéo de **Belette d'Europe** a également confirmé sa présence sur le secteur de la passerelle de découverte.



La densité et la régularité des zones de marquage par épreintes ainsi que les prises de vues confirment l'attractivité de la réserve pour la **Loutre d'Europe** (plusieurs individus identifiés).



Conserver la mosaïque d'habitats

1. Suivis à long terme

Eq. 2,43
jours agent



Op CS27 Le suivi des oiseaux communs par point d'écoute simplifié (STOC EPS) **est réalisé depuis 18 ans sur la réserve**. Les données ont été comme habituellement, transmises au réseau STOC EPS avec une saisie directe sur Faune France, selon les consignes données par le groupe RNF. Les passages ont été réalisés le 8 avril et le 4 mai 2021

Op CS28 Dans le cadre du suivi des rapaces nicheurs sur la réserve, la confirmation de **2 jeunes à l'envol** est notée concernant le couple **d'Aigle botté**. Un couple de **Faucon hobereau** et quatre couples de **Milan Noir** ont été inventoriés en 2021 sur la réserve.

2. Objectifs opérationnels

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner

Op CC4/MS4/MS5/MS6/MS7 Opérations concernant les boisements méso-xérophiles et les prairies. : non menées suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents mais contact continu avec le propriétaire du boisement mixte notamment sur le rappel de l'intérêt du boisement...et le rappel à réglementation pour réaliser des travaux.

Surveiller la dynamique des autres espèces végétales introduites

Eq. 0,75
jours agent

Op IP9/IP10 Opérations concernant les boisements méso-xérophiles et les prairies : si les travaux de gestion sur le laurier cerise n'ont pas pu être réalisés, des démarches pour organiser des chantiers bénévoles ont été menées notamment auprès de Lycée Pro.

Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité

1. Suivis à long terme

Eq. 15,29
jours agent

Op CS34/CS37 Dans le cadre d'une convention de partenariat entre Géolandes et le SMGMN, Géolandes



réalise sur l'étang Noir des prélèvements et des analyses d'eau, de sédiments et de phytoplancton en lien avec le programme RCPG (Réseau Complémentaires Plan d'eau Géolandes). Ce programme est un complément au programme national mis en œuvre par les agences de l'eau, de surveillance des masses d'eau lacustre de plus de 50ha. Les 4 campagnes de prélèvements ont eu lieu en février, avril, juillet, octobre 2021. C'est Géolandes qui réalise également l'interprétation des résultats qui sera transmise à la réserve sous forme d'un rapport dédié. La réserve a également réalisé des prélèvements sur les 3 principaux cours d'eau qui alimentent le plan d'eau et 1 sur son exutoire (aux mêmes dates que ceux sur l'étang). Les analyses ont été réalisées par le laboratoire LPL à Mont de Marsan.

En parallèle, 8 points situés à l'échelle du bassin versant, sur différents cours d'eau et tronçons hydrographiques alimentant l'étang Noir, ont été échantillonnés pour les paramètres physicochimiques (pH, oxygène, conductivité, température). Ces données seront fournies à Géolandes ainsi qu'au SN de Rivière Côte Sud.

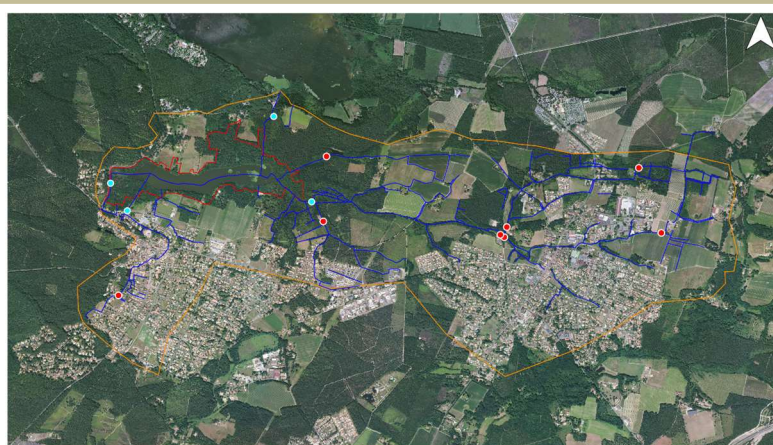
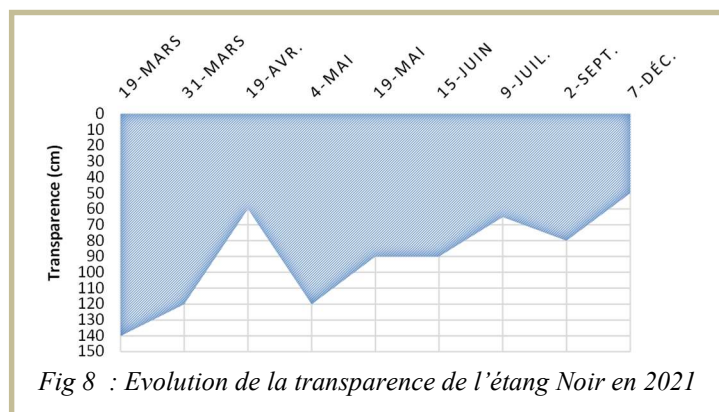
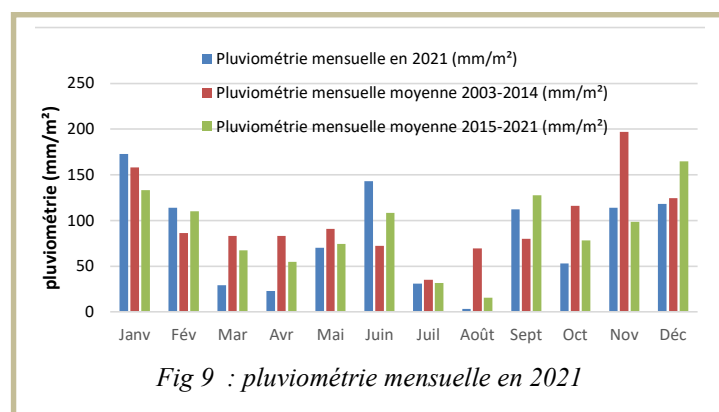


Fig 7 : Localisation des points de prélèvements et de mesures des paramètres physicochimiques sur les cours d'eau et l'exutoire

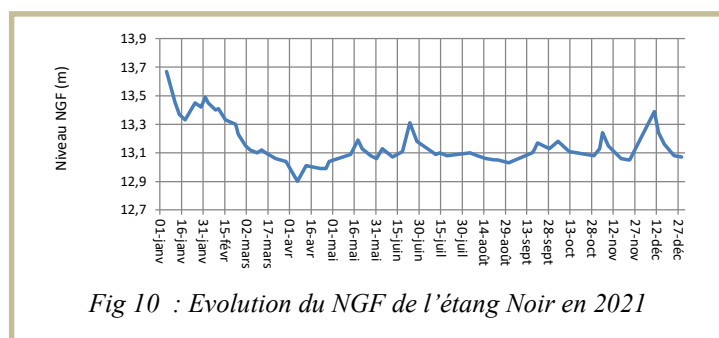
Op CS35/CS38/CS42 En 2021, les mesures au disque de Secchi pour suivre le paramètre « **transparence** »



sont réalisées à minima une fois par mois. Globalement, la transparence a été plus importante que ces dernières années entre mars et septembre 2021 (mesure à 140 cm en mars) et plus basse en période hivernale avec une mesure à 50 cm début décembre. Cette faible transparence peut être liée à la présence d'algues dont le développement n'a pas été stoppé par les pluies habituellement importantes à cette période et qui rafraichissent les eaux de l'étang. Sur la période estivale le bloom algal a été moins développé que les années passées.



Le cumul de pluie en 2021 est de 983 mm/m², donc bien en dessous de la valeur moyenne sur la période 2015/2021 (soit 1145 mm/m²). Si le mois de janvier enregistre un niveau plus haut, le cumul des niveaux de octobre/novembre/décembre 2021 est particulièrement bas. Les épisodes pluvieux importants, de courte durée avec des fortes précipitations se confirment en 2021.



Concernant les hauteurs d'eau de l'étang Noir en 2021, le NGF moyen est de 13,16 (+/- 0,15). Le marnage annuel est de 77cm avec un niveau minimum mesuré à 12,90m le 6 avril et un niveau maximum mesuré à 13,67m le 5 janvier 2021. Si les niveaux NGF de l'étang **sont influencés par les manipulations du seuil de Hardy et sa vétusté** (pouvant engendrer des pertes plus rapide), les fortes pluies entre novembre 2020 et janvier 2021 ont fortement influencé les niveaux

d'eau hauts. La passerelle de découverte a été « **sous l'eau** » en bordure d'étang **22 jours sur la période du 7 décembre 2020 au 11 janvier 2021**. Le site a été fermé au public par arrêté préfectoral DDTM/SNF n°2020-1769 du 10 décembre 2020 (abrogation de l'arrêté par arrêté DDTM/SNF n°2020-1830 du 11/02/2021).

Au-delà de la pluviométrie importante enregistrée sur la période sur le site, la « **montée rapide et le niveau haut de l'étang durant une assez longue période** » doivent être mis en relation également avec la **pluviométrie globale enregistrée sur le bassin versant (8,4 km²) de l'étang Noir** situé sur les communes de Tosse et Seignosse.

Les **niveaux les plus bas** habituellement enregistrés entre août et octobre, ont été **noté en avril** et le mois de juin s'est avéré particulièrement pluvieux (ceci ayant eu une incidence sur le développement de la végétation, mais aussi sur les phases de reproduction des espèces, émergence de l'entomofaune, etc...).

La fin de l'année se caractérise par des **niveaux particulièrement bas** de l'étang pour cette époque à mettre très certainement en lien avec la **faible pluviométrie** sur novembre et décembre (habituellement assez pluvieux dans les Landes). Des questions se posent également sur l'état du seuil de Hardy.

Op CS40/CS41 L'analyse des données liée au suivi des échelles limnimétriques et des piézomètres localisés dans le boisement marécageux, en zone tourbeuse et en bordure d'étang est à réaliser (la saisie des données étant finalisées).

2. Objectifs opérationnels

Eq. 0,37
jours agent

Connaître les pratiques d'épandages sur les zones agricole du bassin versant/Favoriser les zones tampons entre les cultures et les cours d'eau

Op EI2/EI3 Opération initiée mais n'ayant pas aboutie car le cadre de récupération des données avec la Chambre d'Agriculture des Landes n'a pas pu être formalisé.

Eq. 4 jours
agent

Améliorer la connaissance sur les rejets non associés au réseau d'assainissement collectif

Op CS46/CS47 Une partie des données concernant les bâtiments en assainissement autonome ou non raccordés a été récupérée, notamment sur la commune de Tosse. Le format des données doit être retravaillé pour être intégré au SIG. L'analyse est donc initiée mais doit être poursuivie en 2022.

Une cartographie des piscines a été réalisée pour les communes de Seignosse et de Tosse à partir de la couche du cadastre 2019 et de l'Orthophoto 2018 (IGN). Un peu plus de 1300 piscines ont été dénombrées sur les 2 communes : 837 pour Seignosse (dont 316 sur la partie « Penon ») et 474 pour Tosse. Près de la moitié de **ces piscines (621) se trouvent sur le bassin versant de l'étang Noir**. Cette première cartographie reste non exhaustive (donnée 2018-2019) et s'est principalement attachée à cartographier les piscines fixes, creusées (environ 160 piscines de jardin « hors-sol » ont été tout de même cartographiées). Un travail d'actualisation pourra être mené. Ces données font écho avec **les analyses élevées en chlore qui ont pu être montrées dans le passé sur le ruisseau de Fontaine de sable** notamment.

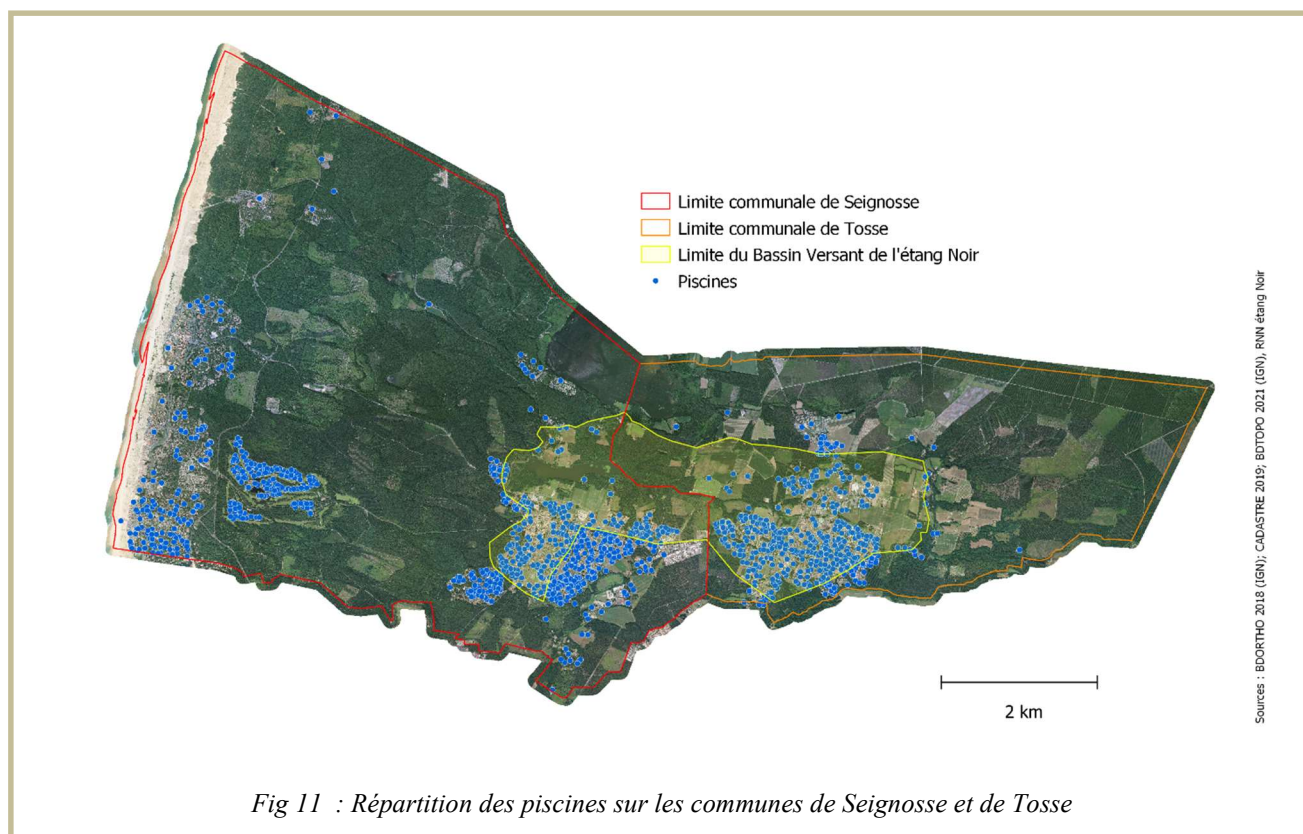


Fig 11 : Répartition des piscines sur les communes de Seignosse et de Tosse

Op CS48 Initié en 2020, la bancarisation et la structuration des données sur le bassin versant a été poursuivie en 2021.

Op EI4 Des cas de pollutions ont été répertoriés par la réserve à nouveau en 2021 sur les ruisseaux de Fontaine de sable et du Capdeil, toujours en lien avec les **réseaux des eaux usées**.

Sur la commune de Tosse, à la mi-janvier 2021, lors de prospections sur le bassin versant, le chargé d'études a pris connaissance d'un nouveau problème de **pollution sur le ruisseau de Capdeil** (odeur nauséabonde et restes fécaux). En remontant le ruisseau, au niveau de l'ancienne STEP de Tosse, une résurgence d'eaux usées avec du débit a été trouvée dans un fossé bordant la STEP, fossé arrivant directement dans le ruisseau. Les services techniques de la commune ont été prévenue. Il semble que cette résurgence était liée à un dysfonctionnement de la pompe de relevage.

Sur la commune de Seignosse des saturations du réseau avaient été notifiées en novembre 2020. A la mi-janvier, une saturation est à nouveau notifiée avec un déversement durant presque 3 semaines des eaux usées dans le **ruisseau de Fontaine de sable**. Un mail a été envoyé aux **maires de Tosse et de Seignosse** pour les sensibiliser à nouveau à cette problématique en étant bien conscient que la pluviométrie importante du début d'année avait pour effet de mettre à nouveau à mal des réseaux d'eaux usées qui connaissaient déjà des dysfonctionnements auparavant. Une réunion avec Mr le maire de Seignosse a permis le 25 février d'échanger sur le sujet et d'évoquer un programme porté par la Mairie sur la prise en compte de la saturation et de la vétusté du réseau.

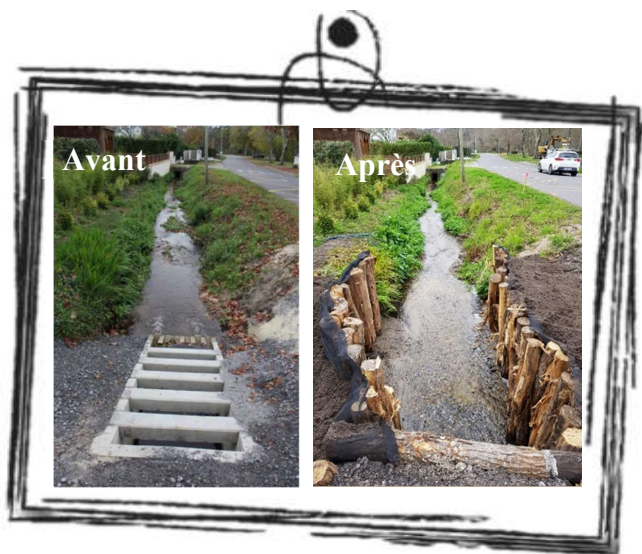
Ces pollutions ont été portées à connaissance du Syndicat de Rivière Côte Sud.

Suite à des contacts en 2020 avec le **pôle aménagement de la communauté de communes MACS** concernant la **zone d'activité du Marlé** à Tosse, en bordure du ruisseau de Capdeil, la réserve avait rédigé **une note technique** sur l'étude cas par cas réalisée sur la zone. Cette note a servi de support à une rencontre

le 28 janvier 2022 avec le pôle aménagement. Cette rencontre a permis d'établir un lien entre les services notamment sur les actions menées au sein du **bassin versant de l'étang Noir**. Ce bassin (fichier SIG) a été transmis par la suite au pôle aménagement qui s'est engagé à nous contacter lorsqu'un projet devait être réalisé sur ce BV. Par ailleurs concernant l'étude cas par cas, une des problématiques abordées était la référence faite par le BE soit à un ruisseau soit à un fossé. Malgré nos sollicitations nous n'avons pas eu de retour sur des démarches enclenchées pour un éclaircissement du statut cours d'eau ou fossé.

D'autres problématiques sur les ruisseaux de Fontaine de sable et de Capdeil, ont été suivis en **partenariat avec le Syndicat Mixte de Rivière**

Côte Sud : problème de pompage dans la nappe lors de travaux de construction avec rejet direct dans le ruisseau de Capdeil, problème d'ouvrage inadéquat suite à des travaux sur le ruisseau de Fontaine de sable favorisant l'érosion...



Op EI5 Une **expertise cours d'eau/fossé** a été menée par le Service Police de l'Eau de la DDTM des Landes sur le bassin versant de l'étang Noir, au niveau de la commune de Tosse, en lien avec le ruisseau de Capdeil le 20 août 2021. La réserve était présente lors de l'expertise terrain. Les données acquises par la réserve lors de l'action menée à l'échelle du bassin versant (photographies, données floristiques et faunistiques, cartographiques - cf bilan d'activité de la réserve 2020, rapport : Avancées de la cartographie et de la description du réseau hydrographique sur le Bassin Versant de la réserve naturelle



de l'Etang Noir) ont été très bénéfiques à cette expertise. **Deux émissaires** ont été expertisés par la DDTM et classés en fossé pour le premier et en cours d'eau pour l'autre.

Op EI6 La réserve a été invitée à participer à une **réflexion quant aux trames vertes et bleues** et notamment concernant la commune de Seignosse et le **ruisseau de Fontaine de Sable**. Une réflexion portant sur la **distance de protection autour du cours d'eau** et des différentes règles du PLUi en lien ont été abordées.

La réserve a fourni à la Communauté de Communes MACS, les couches SIG obtenues lors du travail sur le Bassin Versant afin d'actualiser le tracé dans les documents cartographiques du PLUi. Des propositions de règles ont également été formulées

à la demande du service urbanisme de Seignosse Ces propositions concernaient la zone tampon (ripisylve, nature des essences, clôture et déchets verts).

Op IP11 La gestion mise en œuvre dans le périmètre de la réserve vise à favoriser en période de forte pluviométrie un **débordement naturel dans les boisements marécageux jouant alors leur rôle de zone tampon** dans l'écoulement des eaux, leur épuration et favorisant le maintien de la fonctionnalité de la zone humide. Une surveillance des zones d'embâcles est réalisée. Cette année, la gestion par non intervention a pu être maintenue.

Maintenir la prise en compte de la proximité de la RN dans la gestion des espèces végétales invasives en termes d'incidence

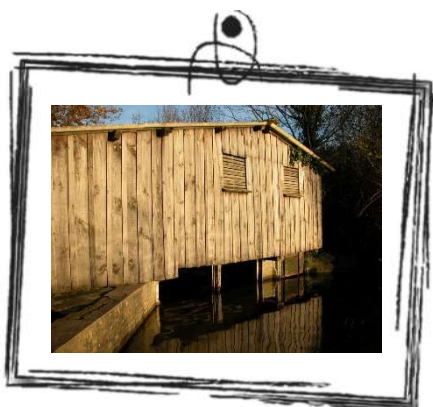
Eq. 0,3 jour agent

Op EI7 La réserve a assisté à la réunion de terrain proposée par Géolandes, en présence du Syndicat de Rivière, la FDP40 et l'animateur N2000 au sujet de l'herbier de jussie situé sur l'étang Blanc au bout de l'exutoire venant de l'étang Noir. Cette réunion a permis de faire une mise à jour sur la situation ainsi que sur les prévisions d'intervention (financements, moyens mis en œuvre, rôle du propriétaire de la villa de l'étang Blanc, pratique de gestion dans l'exutoire sur sa partie en aval du pont d'Odios).

Eq. 1,62 jour agent

Redynamiser les démarches favorisant la gestion concertée du seuil de Nassaout

OP MS8/MS9/MS10 Depuis **presque 20 ans**, la réserve et plusieurs partenaires sur le territoire (Géolandes, Landes Nature, Syndicat de Rivière, Commune de Soustons, DDTM, OFB, CD40, FDP40...) essayent de trouver des propositions/solutions pour œuvrer dans la mise en place d'une **gestion concertée et cohérente**



de ce seuil de Hardy appartenant à **un propriétaire privé**. Suite à **des rappels de la SPEMA40** de mise en conformité réglementaire, ce propriétaire a finalement proposé de faire des travaux dans l'urgence sur le seuil. Si la réserve soutient totalement la démarche de la SPEMA, **un avis à toutefois été transmis** à Landes Nature pour transmission à la SPEMA40, sur le fait que « l'urgence de l'état du seuil » ne doit pas souscrire le propriétaire à ses responsabilités sur cet état, sur son positionnement de non intervention par le passé et sur la nécessité d'accompagner les travaux par une étude d'incidence. Le CD40 a, dans le même sens, répondu

défavorablement à une sollicitation de la part du propriétaire pour passer dans une parcelle ENS avec des engins pour accéder au seuil. **Dans le cadre de l'animation N2000 du DOCOB**, une synthèse des usages sur l'étang Blanc et une évaluation de la valeur patrimoniale ont été réalisées en 2021. Ce **point noir dans la gestion des niveaux d'eau** du réseau d'étang (Noir, Blanc, Hardy) y est notifié tout comme dans le plan de gestion de la RNN Etang Noir (cf Op EI10 page 18)

OP CS51. Opération d'acquisition d'une sonde automatique abandonnée

Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi

1. Suivis à long terme

Eq. 11,75
jours agent

Op MS11 L'analyse de la répartition des activités menées par la réserve naturelle (cf paragraphe sur le personnel et la répartition du temps de travail en 2021, page 1) confirme l'investissement de la réserve dans différents domaines. Une analyse plus fine de la répartition des activités à travers le temps devrait mettre en évidence une évolution dans les domaines explorés (géographique, taxonomique, hydrologique, culturel...).



Op CS52 Les données de capture d'Anguilles relatif au Plan National Anguille du site Index de Soustons ont été récupérées auprès de Migradour qui a fourni à la réserve les captures effectués à l'étang Noir pour les années 2012 à 2019 (les années suivantes seront disponibles après leur traitement et leur bancarisation). Au total **403 captures** ont été réalisées sur ces 8 années (en moyenne 50 captures par an avec une année exceptionnelle en 2013 avec 96 individus) parmi elles **16 recaptures** ont été comptabilisées. La taille des individus sur le site varie de 28,8 cm à 89,1cm (46,9 cm en moyenne).

Op PA1 Pour l'année 2021, **55 552 personnes** ont été comptabilisées par l'écomcompteur sur le site aménagé dont 28 430 sur juillet/août. La fréquentation en 2021 sur la passerelle est la valeur la plus élevée de ces 8 dernières années.

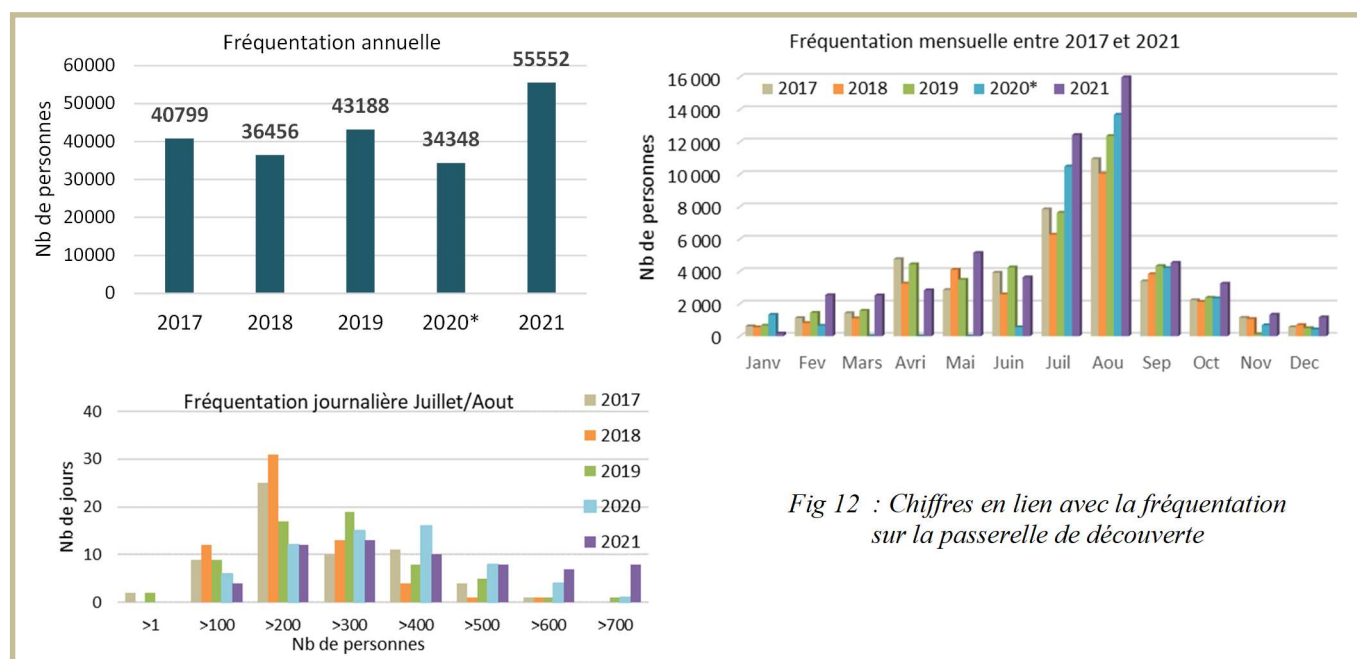
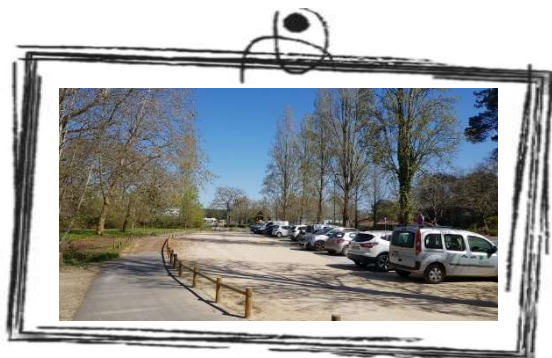


Fig 12 : Chiffres en lien avec la fréquentation sur la passerelle de découverte



En période estivale 2021, la fréquentation moyenne journalière est de 459 personnes (+/- 211 p). On comptabilise 33 jours (6 jours en 2018, 15 jours en 2019) avec une fréquentation supérieure à 400 personnes/jour qui empruntent la passerelle de découverte dont une journée à 968 personnes (chiffres le plus haut enregistré sur toute la période enregistrée). **Les remarques associées à la sur-fréquentation** les années passées sont **décuplées** (« effet petit train », « tranquillité » des lieux », « qualité de la découverte », « dérangement »).



Des travaux de **rénovation du parking** de la réserve sous maîtrise de la commune de Seignosse ont eu lieu durant le 1^{er} trimestre 2022, qui ont permis une meilleure intégration paysagère, une organisation des places de stationnement. La réserve a participé aux réunions de chantier et proposé des solutions pour « désimperméabiliser » ce parking. Ce parking en été reste saturé. Un signalétique a été installée pour indiquer qu'il est réservé aux visiteurs de la réserve.

2. Objectifs opérationnels

Eq. 10 jours agent

Contribuer à l'élaboration et l'animation de documents d'orientations de gestion



Op EI09 Un partenariat est bien établi avec le Syndicat Mixte de Rivière Côte Sud notamment dans la mise en oeuvre du PPG sur le secteur. Deux réunions ont eu lieu en 2021 pour échanger sur les actions à mener, les compétences, les avancées sur les connaissances sur le bassin versant...

Op EI10 En 2021, dans le cadre de l'animation du DOCOB des zones humides du Marensin portée par Landes Nature, la réserve en partenariat avec le CPIE Seignanx Adour est intervenue entre autres pour donner son avis d'expertise, pour participer à différents comités techniques, pour la relecture de documents/panneaux, pour la saisie/extraction de données naturalistes des zones humides du

Marensin. La réserve a également participé à l'action « étang Blanc » pour la synthèse des usages et pressions, à la réalisation de la notice d'incidence pour des travaux sur le cours d'eau d'Hardy et s'est investie pour la continuité de l'action de préservation « Lobélie de Dortmann » sur l'Etang Blanc.

Eq. 115,2 jours agent

Contribuer à la prise en compte de la valeur patrimoniale des zones humides



Op CS55 Cette opération qui consiste à proposer et mettre en œuvre un programme **d'inventaire des zones humides de la commune** de Seignosse poursuit les objectifs suivants :

- Identification cartographique et caractérisation des zones humides sur la commune de Seignosse
- Collecte de données pour évaluer la valeur patrimoniale des zones humides et pour fournir un support à l'identification/évaluation future de la continuité écologique
- Porter à connaissance et intégration de l'étude dans les projets d'aménagement et de gestion à l'échelle du territoire communal et communautaire.

Cette opération s'inscrit dans une approche intégrée d'ancrage territorial et vise non seulement à cartographier et délimiter les zones humides, mais aussi à impliquer les acteurs et habitants du territoire dans la démarche pour qu'ils s'approprient les enjeux qui gravitent autour des zones humides et l'intérêt que ces milieux représentent. C'est pourquoi un volet de sensibilisation et d'animation/communication est développé en parallèle. L'année 2021 a permis de rédiger le cahier des charges de l'opération, de faire valider le dossier par le Forum des Marais Atlantiques et l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui soutient financièrement le dossier. Ce programme a également été validé en comité syndical du SMGMN et par la mairie de Seignosse. Le rendu est prévu pour septembre 2023.

Op EI11 Dans le cadre du partenariat avec le CBNSA et l'ONF (gestionnaire de la parcelle concernée), la réserve effectue **le suivi de la présence du Mouron à feuilles charnues** sur une parcelle communale de Seignosse. En 2021, un seul pied a été observé. Notons que les niveaux d'eau sont restés particulièrement hauts toute la saison et n'ont donc pas été favorables pour le développement de l'espèce.

Op CS56 Un **programme régional en faveur du Balbuzard pêcheur** a été validé en CNPN pour la période 2018-2021. Ce programme initié en 2018 est porté par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels sur la RNN Marais d'Orx. En 2021, le personnel de la réserve a participé au suivi d'une plateforme accueillant un nid artificiel devant favoriser l'installation potentielle d'un couple de balbuzard sur le secteur des 3 étangs (Noir, Blanc et Hardy) et à l'observation de la présence de l'espèce sur ce même secteur. Si la plateforme a été utilisée par l'espèce durant la période de reproduction, aucune reproduction effective n'a été enregistrée.



Op PA2 En période de forte fréquentation, la maison de la réserve est ouverte toute la semaine de 10h à 18h30. En période basse de 10h à 12h et de 14h à 17h. **L'accueil à la maison de la réserve est un outil d'échange, de communication et de sensibilisation à part entière sur le patrimoine naturel et les enjeux du site.** La réserve tient donc tout particulièrement à ce que cet accueil soit assuré par du personnel qualifié en matière de connaissance naturaliste, de gestion des espaces naturels et de compréhension des enjeux de protection. Par ailleurs les renseignements apportés par le personnel vont bien au-delà du site en réserve mais sont globalement à

l'échelle du territoire du Marensin. Concernant le temps dédié à l'accueil en 2021, malgré les périodes de confinements, un **équivalent 90,5 jours agent** a été réalisé.

Eq. 4,81
jours agent

Contribuer à la prise en compte de la RN et des continuités écologiques

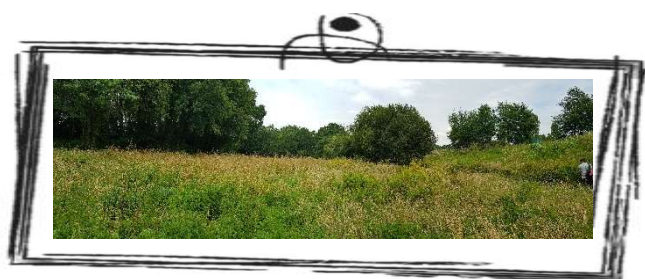
Op EI12 Divers échanges avec les services techniques de MACS (urbanisme, aménagement) ont eu lieu en lien avec le montage du dossier Atlas des zones humides, zones d'activités sur les communes de Seignosse et de Tosse...

Op EI13 Cette opération consistant à travailler avec les services d'urbanisme de Seignosse et Tosse sur la notion de zone tampon, les zonages N la TVB a été intégré au travail sur le ruisseau de Fontaine de sable avec la commune de Seignosse, dans le cadre de l'opération Op EI6 page 15

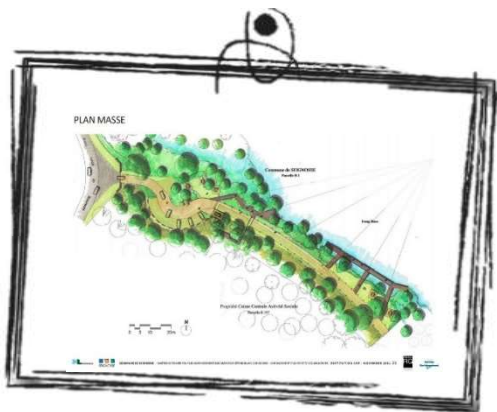
Eq. 3,81
jours agent

Contribuer à la prise en compte du milieu naturel dans l'aménagement du territoire

Op EI14 La commune de Seignosse a sollicité la réserve pour une aide dans l'installation



de jardins partagés et d'un projet de culture d'aromatiques sur le territoire communal. Plusieurs parcelles ayant été sélectionnée sur la commune, la réserve a apporté sa connaissance en « **zone humide** » pour accompagner la prise de décision afin notamment de préserver ces milieux fragiles et soumis également à une réglementation particulière en termes de projet.



Op EI15 La réserve participe depuis 2020, dans le cadre d'un comité de pilotage mené par Géolandes pour la commune de Seignosse, à la réalisation **d'un projet d'aménagement en bordure de l'étang Blanc**. Ce projet étant localisé en zone Natura 2000, un avis technique et un accompagnement du maître d'œuvre a été sollicité auprès de la réserve et de Landes Nature. Une réunion sur le terrain a notamment permis d'envisager les zones/emplacements des aménagements afin de minimiser l'impact du projet sur les habitats rivulaires.

Op MS12 Les informations concernant l'avancée du **Projet de complexe résidentiel et de tourisme à dominante golfique sur le site de Tosse** (porté depuis 2014 par le Syndicat mixte Landes océanes, formé du Conseil départemental et de la Communauté de communes Macs) ne sont que peu relayées. Ce projet étant localisé pour partie sur le **bassin versant de l'étang Noir**, la réserve naturelle essaie de suivre le projet afin de pouvoir rappeler toute la vigilance à porter sur l'hydrosystème, les écoulements des eaux, l'artificialisation des sols et la prise en compte des continuités écologiques.

Eq. 28,7
jours agent

Contribuer à l'appropriation de la RN par les locaux

Op PA3 En 2021, **5 projets pédagogiques** ont été menés avec quatre classes de Seignosse, une classe de Saubusse. Ces différents projets avaient pour thématique « les hirondelles », « mission

Hérisson», « les libellules » ! Ces animations (soit **l'équivalent de 22 demi-journées d'animation** avec les élèves...et de nombreux jours d'encadrement des projets) ont à nouveau permis **aux enfants du territoire (116 élèves)** d'appréhender des problématiques, **de proposer et de réaliser des actions** pour la prise en compte de la préservation des espèces sur le lieu où ses enfants vivent ! Ces projets sont toujours **réalisés en partenariat et présentés aux élus des communes**.



Par ailleurs, un conseiller pédagogique départemental a suivi des projets : un mené sur les hirondelles à Saubusse et un autre sur le hérisson à Seignosse.

Op PA4 La journée « portes ouvertes » dédiée à la présentation des projets menés par la réserve avec des scolaires n'a pas pu être menée pour cause de crise sanitaire COVID 19

Op CC7 Pas de rédaction d'articles dans la magazines/gazettes locales suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents et dédiés à ce genre d'opération. Mais la page facebook du site est alimentée régulièrement (cf Op CC13, page 26).

Op CC8 Un **reportage TV** sur France 3 Nouvelle Aquitaine a permis de présenter le projet pédagogique autour des hirondelles à Saubusse. Une **émission radio** a été enregistrée sur radio Landes autoroutes pour présenter la réserve naturelle et nos missions (cf liens ci-dessous)

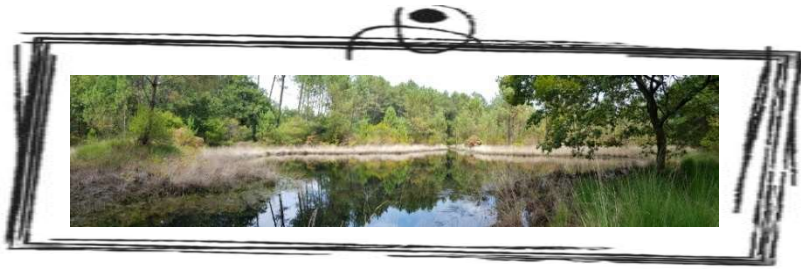
https://www.radioatlantesautoroute.com/article/l-etang-noir-au-sud-des-landes-5939?fbclid=IwAR0lcc1E4Bxd64iAWtOg6E_p4XOrX6JBIIFK_Bnwt658s3VC_yD83sK_vg
<https://www.youtube.com/watch?v=LoB2S7ikjLc>

Op PA5 Du fait de la **crise sanitaire COVID 19** et des réglementations mises en œuvre, la réserve n'a pas pu mener les visites guidées/accueils postés prévus dans le cadre d'opération/manifestations nationales/régionales ou départementales (plus de **10 animations annulées**)

Eq. 32,2
jours agent

Maintenir l'investissement de la RN dans les réseaux et programmes de différentes portées territoriales

Op MS13/Op CC9 Participation de 3 agents à l'assemblée générale de RNF en mode visio (1 au 4 juin 2021) / Participation de Mathieu Moulis et Paul Lésiak à la Commission Education à la Nature de RNF (21 au 23 septembre 2021 à la RNN du Bagnas) / Participation de Mathieu Moulis à la Commission Police de RNF



Op EI16/Op CS57 • Participation au programme Régional « **Sentinelles du Climat** » / suivi du **Cortège des Odonates des Lagunes**. Le volet cortège des Odonates est porté par le CEN Nouvelle Aquitaine. Ce suivi est réalisé depuis 2018 dans le cadre du protocole établi par le CEN complété

par des paramètres relevés par la réserve. Les 9 passages terrain ont été réalisés entre le 7 mai et le 17 septembre 2021. La détermination des exuvies collectées a été réalisée en septembre. Toutes les données ont été transmises dans les délais au CEN ainsi que les remarques concernant la mise en œuvre du suivi et la saisie des données sur Kollect. Cette année 2021 se caractérise par des niveaux très haut de la zone lagunaire, durant toute la période de suivi.



- Participation au **PNA transitoire pour la conservation du Vison d'Europe** et notamment à la journée de restitution.
- Participation au comité technique pour la **déclinaison régionale du nouveau PNA Odonates** en Nouvelle Aquitaine (relecture/proposition d'actions/groupe de travail)
- Participation aux ateliers techniques pour la **déclinaison régionale du PNA Pollinisateurs** en Nouvelle Aquitaine

Op EI17 Une **charte écoresponsable/tourisme durable** est portée par le **Pays Adour Landes Océanes** depuis 2010. Cette action réunit un réseau de professionnel et collectivités s'appuyant sur des valeurs communes : vivre sur notre territoire à l'année, aimer et ressentir ce territoire, faire de l'accueil une priorité, construire ensemble l'avenir d'un tourisme de qualité, avoir conscience de la nécessité de préserver notre environnement. C'est pourquoi la **réserve s'est engagée dans ce réseau**, cohérent en termes d'action territoriale locale. Cette participation consiste notamment à faire partie **du comité technique travaillant sur la charte, sur la labellisation, sur les réflexions et les implications du réseau**.

Eq. 7,15
jours agent

Contribuer à la formation et à la connaissance sur le patrimoine naturel et la gestion des milieux

Op EI18 Dans le cadre du plan régional d'actions pour les Odonates en Nouvelle Aquitaine : participation de Stéphanie Darblade, Conservatrice de la RNN en tant que formatrice aux journées de formation sur les odonates pour les professionnels et le grand public (9/10 juin, 24/25/26 juin) Partenariat CEN Aquitaine / CPIE Seignanx Adour / RNN Etang Noir.

Op CS58 Le 14 janvier 2021, la réserve a effectué le comptage wetland sur les 4 plans d'eau du secteur (étangs Noir, Blanc, Hardy, Soustons) et transmis les données au coordinateur via le réseau Faune France. Par ailleurs la réserve continue à transmettre des données faune/flore aux différents programme d'inventaires (OBV, CD40, Natura 2000...)

Eq. 2 jours
agent

Mutualiser les compétences au sein du SMGMN

Op CC10 Dans le cadre des actions d'éducation à la Nature menées par la RNN Etang Noir, une **journée de présentation du projet hirondelle** a été proposé à d'autres agents (4 participants) du SMGMN, par Mathieu Moulis garde naturaliste sur le site et porteur du projet auprès de plusieurs écoles. L'objectif était de partager des expériences de portage de projet d'éducation à la nature et de transmettre des outils/pratiques de sensibilisation à la préservation. Des temps d'échanges ont également eu lieu en lien avec la gestion des bases de données et la rédaction de plan de gestion.



Assurer un fonctionnement optimal de la réserve

1. Suivis à long terme

Eq. 46,04
jours agent

Op SP1 Si l'on considère l'ensemble des opérations en lien avec la **mission de police de la nature** sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, ceci représente 7,36% de l'activité soit un équivalent **55,04 jours agent** (l'opération SP1 de surveillance de terrain représentant un équivalent de 41,04 jours agent). Le temps agent consacré à cette mission est en constante progression depuis 2019 en lien avec l'augmentation de la fréquentation du site et un travail de sensibilisation sur la réglementation liée à certains usages (propriétaires privées, chasseurs, pêcheurs, cueilleurs). Des tournées régulières de surveillance du territoire classé sont réalisées par le personnel de la réserve (2 agents commissionnés dont 1 agent assurant la majorité des actions sur le terrain). Cette pression de surveillance est toujours augmentée entre juin et septembre. Les infractions relevées en 2021 sont notées dans le tableau ci-dessous :

	Avertissement	Constat		Avertissement	Constat
destruction/cueillette végétaux	>54	0	pêche avec filets/engins/sans carte	5 (sans permis)	0
chiens non tenus en laisse	30	0	pêche/capture grenouille	0	0
camping bivouac	>2	0	travaux sans autorisation	0	0
inscriptions/dessins/tags	0	11	circulation véhicule moteur	0	0
dépôts déchets	0	>27	publicité	1	0
activité commerciale (photo)	4	0	rejets polluants	0	0
dérangement sp animales	0	0	vélos sur passerelle	>104	0
allumer du feu	0	2	footing sur passerelle	>41	0
introduction de plantes	0	0	pique nique sur passerelle	14	0
introduction sp animales	0	0	engins flottants sf barque rame	2	0
troubler le calme	0	0	groupe visite sans résa	5	0

l'annotation ">" signifie que tous les constats ou avertissements n'ont pas été notés dans le tableau de suivi

Comme ses dernières années, le non-respect de la réglementation RNN Etang Noir est toujours relatif à des chiens non tenus en laisse/chiens errants, la cueillette de végétaux/champignons, engins flottants autres que barque à rames... Au moins 5 cas de **pêche sans carte / permis** ont été relevés. Il faut **noter en 2021 une augmentation** de ces infractions ainsi que l'augmentation d'infraction plus ponctuelle habituellement. C'est le cas pour le **camping et bivouac** en réserve. Ici n'apparaissent que 2 interventions, mais grâce à un partenariat avec la police municipale de Seignosse, 30 timbres amendes ont été dressés sur des points en toute limite de RNN (parking de Noun) ainsi qu'en réserve.

Concernant la pratique de la pêche, suite à la convention en 2020 avec la **FDP40, des tournées en commun** ont été organisées en 2021 : 8 sorties dont 4 le samedi ont été réalisées. Aucune infraction concernant la pêche n'a été relevée dans le cadre de ces tournées qui ont tout de même permis de sensibiliser les pêcheurs à cette pratique dans un espace protégé.

Le footing et les vélos restent une problématique importante dans les interventions du personnel sur la passerelle de découverte.

La problématique liée à la propriété privée en RN/ou en limite de RN et à l'intervention « d'entretien » sur les milieux est toujours bien présente. Elle reste encadrée par la démarche de **demande d'autorisation de travaux de coupe en RNN, **démarche** appelée **régulièrement** aux propriétaires.**

Op MS15 Cette opération qui consiste à effectuer annuellement le **suivi budgétaire** est disponible dans le rapport financier du Syndicat mixte de Gestion des Milieux Naturels. Notons en 2021, une aide exceptionnelle de l'Etat, en lien avec l'accueil du public et l'éducation à la Nature correspondant à un financement supplémentaire équivalent à 0,5 ETP.

2. Objectifs opérationnels

Améliorer les choix d'indicateurs et leur utilisation dans l'évaluation

Op CS60/61/62 et /MS16 Suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents, ces opérations n'ont pas été menées. Toutefois un travail de récupération de document ou méthode d'évaluation de l'état de conservation de certains habitats a été mené.

Eq. 8,13
jours agent

Améliorer la mission de surveillance menée par le personnel de la RN

Op SP2 La **mission de surveillance est adaptée** en fonction des périodes de forte fréquentation mais également en fonction des calendriers des usages (chasse, pêche). Entre juin et septembre, c'est un passage journalier à minima sur les principaux points de fréquentation (secteur Noun et étang). L'accès à la passerelle étant en lien avec la maison d'accueil, la surveillance y est quasi permanente. Cette mission est très dépendante des effectifs agents présents sur site (en réduction en 2018 suite à une baisse des financements Agence de l'Eau Adour Garonne). La plupart du temps la mission est effectuée par un agent seul, avec si possible un agent en soutien si une infraction est constatée. Ces **conditions restent donc souvent défavorables** pour que la mission s'effectue sereinement.

Op SP5 Une analyse (usages, lieux d'accès, fréquentation, nature de la propriété) sur **l'information concernant la réglementation du site en fonction des points d'accès** à la réserve a été réalisée en interne. Suite à ce travail, une création de pictogrammes adaptés à la réglementation du site a été effectué sous PAO et les impressions des panneaux ont été faites. L'installation de ces « piquets avec réglementation » sera réalisée début 2022 en régie. Dans ce cadre, une demande d'autorisation d'implantation des panneaux sur les parcelles a été envoyée à chaque propriétaire concerné (privés et communes).

Op SP6 Une **nouvelle veille sur les réseaux sociaux** a été initiée en 2022. C'est de manière fortuite que des prises de vues par **drone** sur la réserve ont été trouvées sur les réseaux. Des contacts ont été pris avec les personnes titulaires des comptes en question afin de leur rappeler la réglementation de la réserve (prises de vue, dérangement des espèces...) et une demande de retirer les photos ont été faites. Par ailleurs, des **photos publicitaires pour vente de vêtements** prises sur la réserve (site clairement identifiable) sans autorisation ont également été trouvées par internet. Un contact et une rencontre avec l'entreprise (locale) ont été pris afin de rappeler le contexte réserve naturelle et les photos ont été supprimées de leur communication de vente.



La réserve a été confrontée à une nouvelle problématique : **la prise en charge d'une tortue étoilée de Madagascar (Astrochelys radiata)**, espèce en danger critique d'extinction à l'échelle mondiale (originaires du Sud De Madagascar). La prise en charge de cet individu non pucé a dû être assurée par la réserve malgré des demandes répétées auprès de l'OFB de prendre le relais, étant les seuls agents habilités. Cette prise en charge a consisté à s'occuper de la tortue, à faire tout le travail administratif pour « régulariser » la situation de la tortue, la faire pucer et trouver un centre habilité pour accueillir l'individu : le refuge des tortues situé à Bessières (Haute Garonne).

Dans le cadre de la mission confiée au **service Aménagement du Département des Landes en lien avec l'application de l'arrêté portant approbation et mise en œuvre du Plan inter-départemental de Protection des Forêts contre les Incendies** pour les départements de la Dordogne, de la Gironde, des Landes et du Lot et Garonne pour la période 2019-2029, nous avons rencontré M. Gérald Borniche technicien en charge des équipements de la route, le 15 février 2021. L'objectif de cette réunion était de nous présenter **les travaux prévus entre la RD337 et la RD189, au niveau de Seignosse (secteur étang Blanc et étang Noir).**

L'interrogation portait sur la faisabilité du projet de débroussaillage qui, compte tenu de son emprise, entraîne des travaux en réserve naturelle nationale. En effet, la surlargeur de 4 mètres située de part et d'autre de l'assiette routière de la D189 impactant directement les habitats marécageux classés.

Suite à cette réunion une note technique a été transmise au service du CD40, reprenant le contexte réglementaire du classement en réserve naturelle nationale, la valeur patrimoniale des habitats concernés par les travaux, les orientations du plan de gestion et des remarques concernant le « risque incendie » dans des boisements très très humides et la problématique de création par ces travaux d'ouverture dans des milieux plus secs favorisant le stationnement de véhicules pouvant être à l'origine de feux (exemple sur le secteur de l'étang Blanc). Suite à ces échanges les travaux n'ont pas eu lieu et ont été ajournés sans toutefois être exclus des programmations.

Eq. 29,3
jours agent

Optimiser la mise en œuvre des partenariats

Op MS21/22/23 Le temps administratif dédié au montage et au suivi des dossiers budgétaires et des financeurs reste important. Depuis 2018 suite à l'annonce de l'Agence de l'Eau Adour Garonne d'une **baisse des crédits alloués**, le Syndicat Mixte a dû faire évoluer les pourcentages attribués par les financeurs et réfléchir à la mise en œuvre d'autres outils de financement (cf rapport financier 2021).

Dans le **cadre du Plan Relance France** et de la mesure Biodiversité sur les territoires, le SMGMN a déposé un **dossier de demande de financement pour la réalisation d'un programme d'aménagement et d'interprétation** sur la RNN (maison d'accueil et abords). Ce dossier intégrant une demande d'aide de 70 000 euros a été retenu et s'appliquera sur la période 2022-2023.

Par ailleurs suite aux intempéries de fin d'année 2020 et début 2021, **un dossier « intempéries »** commun avec la RNN du Marais d'Orx a été déposé en DDTM (à leur demande) afin de prendre en charge une partie du financement nécessaire à la réparation d'aménagements sur les sites. Ce dossier n'a pas été retenu.

Eq. 62,2
jours agent

Diversifier les actions menées sources d'autofinancement en cohérence avec les enjeux

Op PA6 Les animations pédagogiques et les visites guidées sont un outil à part entière de **préservation** du patrimoine naturel de la réserve. Ces interventions sont réalisées en lien avec **les enjeux du site et les objectifs à atteindre**. La plupart sont des prestations payantes qui participent directement au financement de la gestion du site. La crise sanitaire Covid 19 et les obligations réglementaires associées ont eu une influence sur les visites proposées (annulation/baisse du nombre de participant)

	Nb d'animations en ½ journée	Nb d'animations en journée	Nb d'élèves et accompagnateurs accueillis	Nb de visites guidées	Nb de personnes accueillies en visites guidées
Total 2019	24	6	904	26	270

Op EI20 L'équivalent de quatre jours de suivi menés par la réserve dans le cadre du programme régional « Sentinelles du Climat – **Cortège Odonates des lagunes** » (cf Op CS57 page 21) sont financés par le programme.

Op MS24 Suite à la hiérarchisation des priorités en fonction des ETP présents cette opération de solliciter un numéro d'agrément pour développer les formations à l'attention des professionnels, n'a pas été menée.

Op PA7/MS25 La réserve **s'applique à vendre** dans son « coin boutique » des produits « identitaires », conçus dans des **démarches écoresponsables, en partenariat avec des artisans locaux ou des entreprises investies** (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).

Eq. 64,8
jours agent

Doter la réserve en moyens humains et adapter l'organisation

Op MS26/MS27/MS28 Le personnel permanent en 2021 sur le site représente 3,8 ETP.

En 2020, **Le recrutement d'un chargé d'études** (Tristan Berry) a été réalisé sur une période de 6,5 mois. En 2021, ce contrat a été prolongé d'une année (comme convenu en fin d'année 2020) avec la volonté de la structure de **stabiliser ce poste et de prévoir pour 2022 un nouveau contrat sur une période bien plus longue**. Ce poste reste indispensable à la mise en œuvre du plan de gestion et permet de maintenir un équivalent temps plein stable sur la réserve avec le départ de la conservatrice à la retraite en 2020. La gestion du personnel sur le site est donc organisée autour d'1 conservatrice, de 2 gardes naturalistes et d'1 chargé de mission scientifique.

Eq. 38,7
jours agent

Améliorer la formation du personnel

Op MS29 Tous les agents sur la RNN ont bénéficié de formation cette année : les 4 agents



du site : MOOC trame verte et bleue/continuité écologiques/Tela botanica. *Stéphanie Darblade, conservatrice* : Faire son marché public / formation ADACL – Formation Zones Humides / FMA – Formation Logiciel gestion du personnel / Horoquartz. *Paul Lésiak, garde naturaliste* : plusieurs journées sur la Langue des Signes Française niveau A1/ Visual. *Tristan Berry, chargé d'études scientifiques* : Formation Zones Humides / FMA – Formation QGIS projet / FMA – Formation Syrph the net / OFB

Op MS30 Participation en visioconférence à différents colloques/journées de restitution : programme SRB Nouvelle Aquitaine, Compte rendu programme Sentinelle du Climat de Cistude Nature, Programme Atlas des paysages du CD40...

Eq. 26,6
jours agent

Adapter les dépenses liées au fonctionnement de la réserve

Op MS31/32 Assurer les frais liés au fonctionnement et au personnel (cf rapport financier).

Eq. 103,55
jours agent

Réaliser les tâches administratives, bilans et évaluations en lien avec la gestion du site



Op MS33 cf page 1 concernant le temps dédié au tâches courantes de secrétariat sur site. Est inclus ici une part importante du temps agent du service commun du SMGMN (service administratif et comptable)

Op MS34/35/36 Le comité consultatif de la réserve a été réuni par la DDTM le 23 novembre 2021, en présence du Sous-Préfet des Landes. Un bilan de l'année écoulée et une présentation des projets structurants en 2022 ont été présentés par la réserve. Des échanges ont notamment eu lieu au sujet des espèces dites invasives, de l'organisation des battues en réserve, de la forte augmentation de la fréquentation du site, de l'action de police de la nature...

Eq. 8,8
jours agent

Améliorer l'organisation et l'accessibilité aux données naturalistes sur la RN

Op CS64 En complément du travail réalisé pour le transfert des données vers FAUNA, un gros travail a été mis en œuvre par le chargé d'études scientifiques du site pour faciliter et standardiser la saisie des données d'observations non protocolées sur la réserve et le territoire d'action défini dans le plan de gestion. Ce travail s'appuie sur l'application Qfield/QfieldCloud en lien avec les projets créés par la réserve sous Qgis

Eq. 13,7
jours agent

Améliorer l'information auprès du public dans une démarche éco-responsable



Op CC11 L'objectif du site est toujours de **minimiser la communication en version « papier »**. Seul le programme des animations proposées en 2021 par la réserve a fait l'objet d'un tirage papier, 5000 exemplaires (sur papier recyclé, entreprise locale imprim'vert) essentiellement distribués dans les offices de tourisme locaux, les sites naturels proches accueillant du public et dans la maison de la réserve. **Un QR Code permettant un accès dématérialisé** à la plaquette a également été envoyé aux différents partenaires

Op CC12 La réalisation du site internet de la réserve est en cours. C'est l'ALPI qui a été retenu pour gérer la mise en œuvre/actualisation des sites internet des 3 sites gérés par le SMGMN ainsi qu'un site dédié au Syndicat.



Op CC13 Au moins une publication par semaine est réalisée sur la page facebook de la réserve. Cette page créée en mai 2017, a 1571 abonnés à ce jour. Ce média permet de communiquer sur le programme d'animation de la réserve naturelle, mais surtout sur le quotidien de la vie du site !

Op CC14 La réserve a établi depuis longtemps **un partenariat avec l'Office de Tourisme de Seignosse** : transmission des chiffres de fréquentation, informations régulières sur les actions menées par la réserve en lien avec le public, participation aux programmes portés par l'OT ... Dans le cadre de ce partenariat la réserve a travaillé avec l'OT de Seignosse et le Pays ALO sur le label « **Tourisme Durable** » et sa charte éco-responsable.

Eq. 27,8
jours agent

Maintenir un programme d'animation en cohérence avec les enjeux de la RN

Op PA8/CC15 Des visites à thème sont proposées par la réserve chaque année avec lien avec les opérations programmées dans le plan de gestion (actions permettant d'atteindre les objectifs opérationnels et à long terme). Pour exemple durant l'été 2021 en lien avec l'opération Op CS24 concernant l'actualisation de l'inventaire des mammifères et le suivi d'espèce patrimoniale, des visites ayant pour thème « Qui a mangé le poisson ! » ou « Martinet ou Hirondelle ? » ont été réalisées.



Par ailleurs, depuis quelques années la réserve s'est engagé dans une démarche d'amélioration de l'accueil des malentendants et sourds. Cette année, durant tout l'été une **visite en LSF sur le thème « La Nature dans les mains »** a été proposée toutes les semaines.

Etendant, Sourd, Adultes, Enfant... toutes les visites sont réalisées dans une démarche de questionnement et d'utilisation d'outils pédagogiques permettant au public de « trouver ses réponses, d'échanger avec le personnel de la réserve, de réfléchir aux actions permettant la préservation des espèces et des espaces ».

Eq. 7,6
jours agent

Entretenir la maison d'accueil et les bureaux dans une démarche écoresponsable

Op CI4/CI5 Les fréquences des travaux ménagers de la maison d'accueil et des bureaux ont été revues en 2021 afin de mieux adapter la nature des interventions en fonction des activités de la réserve et du budget annuel. Les entretiens courants des installations (climatiseur/chauffage, extincteur, défibrillateur grand public...) ont été réalisés. (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations). Des petits travaux d'entretien de la maison ainsi que des ateliers ont été réalisés en régie.

Eq. 36,7
jours agent



Entretien la passerelle de découverte dans une démarche éco-responsable

Op CI6/CI7/CI8/CI9 L'augmentation de la **fréquentation** sur le site, les **intempéries** de l'hiver 2020/2021 ont eu pour effet **d'augmenter l'enveloppe financière dédiée à l'entretien/réparation de la passerelle de découverte**. Le contrôle des planches et des soutènements, réalisé par les agents du site a également été augmenté.

Dans le cadre de la surveillance de la solidité des aménagements, en complément de la surveillance des agents, le passage d'un charpentier a été nécessaire et des travaux de rénovation ont été menés en mai et novembre 2021. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale, avec des essences de bois autochtones et non traitées, dans le respect de la réglementation de la réserve. (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations)

Eq. 7,1
jours agent

Entretien le matériel nécessaire à la gestion du site

Op IP12/MS40/MS41/CS65 Ces opérations courantes d'entretien du matériel de gestion, d'informatique, de suivi scientifique ont été réalisées (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).

Eq. 1 jour
agent

Acquérir des documents et données

Op MS42/CS66 L'acquisition d'ouvrages naturalistes a été réalisés en 2021 (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).

Eq. 9,2
jours agent

Réaliser l'aménagement intérieur et des abords de la maison d'accueil rénovée

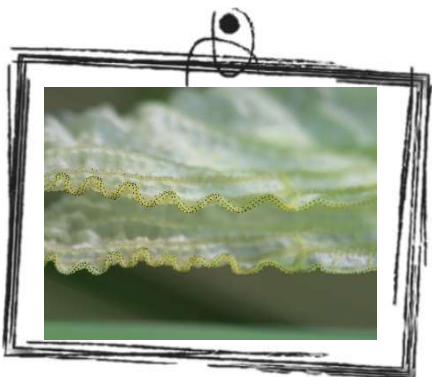
Op CI1/CI2 En 2018, un premier travail réalisé par le groupement De Paysages en Paysages/Agence Tikopia/MPM Architecture avaient été arrêté en fin d'AVP les propositions faites n'ayant pas donné satisfaction. Dans le **cadre du plan France Relance, un dossier a été déposé et accepté** pour continuer cette opération. Un **marché de consultation** de MOE pour le Réaménagement de l'accueil du public sur la réserve naturelle de l'Etang Noir à Seignosse a été lancé le 15 décembre 2021.

Eq. 5,5
jours agent

Mettre en place des supports le long de la passerelle dans la démarche d'interprétation du site



Op CC16 « 1001 Regards », thématique 2021 de la Fête de la Nature ! La réserve a repris ce thème pour installer **le long de la passerelle de découverte une exposition photo**. Cette exposition invitait le public à découvrir notre regard sur le site...et de partager avec nous en retour leur regard en apposant notamment un **#1001regardsetangnoir** sur le partage de leur photo sur les réseaux sociaux.





Réserve Naturelle
ETANG NOIR



Crédits photos du document : RNN Etang Noir

Gestionnaire :



Adresse de la réserve :
RNN Etang Noir
600 Avenue du Parc des sports
40510 Seignosse

Téléphone : 05 58 72 85 76
Mail : rn.etangnoir@gmail.com

Financiers :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

 **RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

 **Département
des Landes**

 **MACS**
Communauté de communes
Maremne Adour Côte-Sud